



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N° 10 :**  
**CONVENTION**  
**TERRITORIALE GLOBALE**  
**2025-2029 AVEC LA CAISSE**  
**D'ALLOCATIONS FAMILIALES**  
**DE LA GIRONDE**

**Séance Ordinaire du 18 février 2025**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 12 février 2025 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 18 février 2025.

**Présents** : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Michel MENJUCQ, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 34**

**Membres présents : 25**

**Absent : 0**

**Excusés : 9**

**Excusés avec procuration** : Philippe FARGEON (à Michel MENJUCQ), Mathilde FERCHAUD (à Sandrine JOVENE), Daniel BALLA (à Armelle ABAZIOU BARTHELEMY), Guillaume ALEXANDRE (à Jean-Georges MICOL), Grégoire REYDIT (à Françoise COSSECQ), Sarah DEHAIL (à Bérengère DUPIN), Xavier DE JAVEL (à Alain MARC), Julie-Anne BROUSSIN (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Maxime JOYEZ (à Patrick ALVAREZ).

**Absent** :

**Secrétaire** : Daphné GAUSSENS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2025

### **DOSSIER N° 10 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GIRONDE**

**RAPPORTEUR** : Maël FETOUH

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre pour la période 2025/2029.

Ce projet est établi à partir de l'évaluation de la CTG 2020/2024 et d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire. La synthèse de ces travaux de diagnostic et les propositions de tous les acteurs qui ont participé à la réflexion sont retranscrits dans un **Projet de Cohésion Sociale** qui se décline en : 3 ambitions, 2 axes transversaux et 32 objectifs.

**AMBITION 1** : TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE

**AMBITION 2** : LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES

**AMBITION 3** : LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET INTERGENERATIONNEL SE VIVENT EN PROMIXITE, AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC

Les deux axes transversaux sont les suivants :

- CHACUN TROUVE SA PLACE ET PEUT ETRE ACTEUR DE LA CITE
- UN RESEAU LOCAL FORT SUR LEQUEL S'APPUYER

Ainsi, la Convention Territoriale Globale permet à la commune du Bouscat et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde :

- d'identifier les besoins prioritaires communs via le diagnostic du projet de cohésion sociale,
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin, en lien avec le projet de cohésion sociale du Bouscat,
- de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements.

**VU** le Code Général des Collectivités,

**Considérant** l'importance de la Convention Territoriale Globale dans la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale, de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, d'accès aux droits et aux services, d'inclusion numérique, d'animation de la vie sociale, de logement, de handicap et accompagnement social,

**Considérant** que la précédente Convention territoriale Globale est arrivée à échéance fin 2024 et qu'il est nécessaire de procéder à la signature d'une nouvelle convention pour la période 2025-2029,

**Considérant** le travail de concertation et de diagnostic réalisé par les services municipaux et les associations Bouscataises en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels,

**Considérant** que la nouvelle Convention Territoriale Globale fixera les priorités d'intervention et les actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre du projet de cohésion sociale du Bouscat et des missions de la CAF,

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

**Article 1** : AUTORISER M. le Maire à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale 2025-

2029 ci-annexée,

**Article 2** : APPROUVER le contenu de la nouvelle Convention Territoriale Globale, incluant les objectifs, les priorités d'intervention, les moyens dévolus, et les actions concrètes, en matière de cohésion sociale, de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, d'accès aux droits et aux services, d'inclusion numérique, d'animation de la vie sociale, de logement, de handicap et accompagnement social,

**Article 3** : AUTORISER M. le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires pour la mise en œuvre de la CTG (notamment la signature des Conventions d'Objectifs et de Financements pour chaque dispositif) et à prendre les mesures budgétaires appropriées pour son exécution,

**Article 4** : SOLLICITER le soutien financier et technique de la CAF,

**Article 5** : CHARGER les services municipaux de suivre et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la convention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**  
**34 voix POUR**

Fait et délibéré le 18 février 2025

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Daphné GAUSSENS



## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Entre :

**La Caisse des Allocations familiales de la Gironde** représentée par la Présidente de son conseil d'administration, Nathalie GAILLARD-BIENFAIT et par sa Directrice, Christine MANSIET, dûment autorisées à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

Et

La commune du BOUSCAT, représentée par son Maire Patrick BOBET, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil municipal du 17 février 2024 ;

Ci-après dénommée «la commune du Bouscat »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf de la Gironde en date du 6 juillet 2020 concernant la stratégie de déploiement des Ctg ;

Vu la délibération du conseil municipal du 17 février 2024, figurant en annexe 6 de la présente convention.

## PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur

regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

- Les caractéristiques territoriales, l'offre de structures de proximité, d'équipements et de services aux familles, les territoires (bassins de vie) et les champs d'intervention prioritaires (cf. annexe 1)

-Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent : l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, la médiation familiale, la lutte contre l'exclusion, l'accompagnement des familles en difficulté, le soutien à la parentalité, l'inclusion, la lutte contre la fracture numérique...

-Les degrés d'intervention de chaque partenaire sur les champs d'intervention communs sont :

La commune du Bouscat assure la gestion ou la délégation, des services aux familles développés sur ce territoire.

La CAF de la Gironde mobilise son expertise, son ingénierie et ses dispositifs de droits communs pour soutenir le maintien et le développement des services aux familles.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de la Gironde et la commune du Bouscat souhaitent conclure une Convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

D'identifier les besoins prioritaires sur la commune (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;

De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;

De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2) ;

De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).

## ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur le territoire de la commune du Bouscat concernent :

**Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale (Cf. Annexe 2).**



**Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :**

Avec deux dispositifs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) avec Ricochet et le Carrousel, plusieurs actions du REAAP, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, (1000 premiers jours, mission déconnexion portée par la Ville, les actions de soutien à la parentalité associatives (Ricochet, le Carrousel, association du petit bois), le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) de la Passerelle, les travailleurs sociaux de la CAF/ MDS/CCAS...

Les travailleurs sociaux de la Caf accompagnent les familles allocataires dans trois domaines : le soutien à la vie familiale, l'accès et le maintien dans le logement, la solidarité. Ils interviennent en complémentarité avec les autres services sociaux du département : Conseil départemental, Centres communaux et intercommunaux d'action sociale, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale... Leurs offres de service sont proposées aux familles allocataires rencontrant l'un des événements suivants :

- Séparation : pour les allocataires en cours de séparation ou séparés et rencontrant des difficultés dans l'accès à leurs droits administratifs ou sociaux, dans l'exercice de leur rôle parental, pour l'accès à un mode de garde...
- Décès du parent ou de l'enfant : écoute, soutien aux démarches administratives, soutien à la cellule familiale, soutien à la vie quotidienne, pour les allocataires ayant déclaré le décès d'un parent ou d'un enfant
- Impayés de loyer : pour les familles allocataires rencontrant des difficultés de paiement liées au logement (loyers ou remboursements d'emprunts dans le cadre d'une accession à la propriété)
- Familles monoparentales de 18 à 25 ans non-bénéficiaires du Rsa : accompagnement aux freins de l'insertion socio-professionnelle, répit familial, parentalité...
- Les travailleurs sociaux de la Caf apportent information, conseil, orientation ou accompagnement des allocataires.

**Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :**

A travers une offre de service en accompagnement social (CAF/MDS/ CCAS/ CENTRE SOCIAUX)

Des permanences CAF à Ricochet et un point d'accueil CAF à Bordeaux Lac.

**Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :**

A travers une offre de service en accompagnement social via le service social et logement du CCAS du Bouscat ; et deux Centres sociaux agréés : Ricochet et le Carrousel.

**ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNE**

La commune du Bouscat met en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés.

Celles-ci concernent :

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Celles-ci concernent : l'action sociale, la formation et l'enseignement (écoles), la culture, la vie sociale, la jeunesse, le sport et le loisir, l'aménagement du territoire, les transports, l'environnement, certains grands équipements, le logement et l'habitat, la vie économique, la sécurité et la tranquillité publique, et des compétences régaliennes, à savoir les élections et l'état civil.

La ville du Bouscat souhaite mettre en œuvre son Projet de cohésion sociale en copilotage avec ses partenaires associatifs.

Ce projet de cohésion sociale comporte deux axes transversaux qui représentent la philosophie du projet :

- ✓ CHACUN TROUVE SA PLACE ET PEUT ETRE ACTEUR DE LA CITE
- ✓ UN RESEAU LOCAL FORT SUR LEQUEL S'APPUYER

Il comporte trois grandes ambitions, pensées comme des finalités :

- ◆ **AMBITION 1 : TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE**
- ◆ **AMBITION 2 : LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES**
- ◆ **AMBITION 3 : LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET INTERGENERATIONNEL SE VIVENT EN PROMIXITE, AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC**

Des objectifs stratégiques et opérationnels sont proposés pour chaque ambition.

#### **AMBITION 1 : TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE**

OBJECTIF 1 : Offrir un accueil de qualité et une orientation adaptée avec des points d'accueil diversifiés et complémentaires dans toute la ville,

OBJECTIF 2 : Améliorer les outils de communication pour faciliter l'accès à l'information pour tous,

OBJECTIF 3 : Accompagner la montée en compétence numérique des Bouscatais (à l'heure de l'intelligence artificielle),

OBJECTIF 4 : Développer des dispositifs d'aller-vers pour aller à la rencontre de tous les habitants,

OBJECTIF 5 : Définir une trajectoire de développement de l'offre globale d'accueil petite enfance et enfance,

OBJECTIF 6 : Renforcer l'accessibilité de tous les lieux d'accueil, en tout point de vue, ville inclusive,

OBJECTIF 7 : Améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement concernant le logement, l'habitat et le parcours résidentiel,

### **AMBITION 2 : LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES**

OBJECTIF 8 : Renforcer les liens entre acteurs et partenaires du territoire,

OBJECTIF 9 : Mieux connaître les habitants du Bouscat et leurs usages,

OBJECTIF 10 : Repérer les publics fragilisés et adapter nos modes de faire,

OBJECTIF 11 : Lutter contre l'isolement,

OBJECTIF 12 : Œuvrer en faveur de la santé, notamment de la santé mentale,

OBJECTIF 13 : Améliorer l'accompagnement social et l'accès aux droits des publics ,

OBJECTIF 14 : Avoir la capacité de mettre à l'abri en urgence des personnes en situation de vulnérabilité,

OBJECTIF 15 : Développer l'accompagnement des publics empêchés en proposant une offre de mobilité,

OBJECTIF 16 : Réserver des places pour les publics vulnérables et empêchés dans les accueils, services et associations culturelles et sportives,

OBJECTIF 17 : Accompagner le parcours de personnes en situation de handicap pour favoriser l'inclusion,

OBJECTIF 18 : Soutenir la parentalité à tous les âges des enfants,

OBJECTIF 19 : Développer l'aide aux aidants,

OBJECTIF 20 : Rendre la culture accessible à tous,

### **AMBITION 3 : LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET L'INTERGENERATIONNEL SE VIVENT EN PROMIXITE, AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC**

OBJECTIF 21 : Apporter des réponses ciblées au sein des quartiers,

OBJECTIF 22 : Favoriser la cohésion des acteurs par territoire de vie,

OBJECTIF 23 : Développer des lieux ressources et de rencontre en proximité,

OBJECTIF 24 : Développer la culture hors les murs, au cœur des quartiers,

OBJECTIF 25 : Inscrire l'alimentation au cœur du lien, de la cohésion et de la bonne santé,

OBJECTIF 26 : Promouvoir la collocation intergénérationnelle et l'habitat partagé,

OBJECTIF 27 : Soutenir les solidarités parentales,

OBJECTIF 28 : Encourager et soutenir le lien social et les solidarités entre les citoyens,

OBJECTIF 29 : Encourager une démocratie vivante vectrice de débat d'échange et d'engagement citoyen,

OBJECTIF 30 : Agir en faveur du bien-vieillir,

OBJECTIF 31 : Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants, de collectifs, d'associations, des structures,

OBJECTIF 32 : promouvoir les métiers du lien et de la cohésion sociale.

#### **ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS**

Les champs d'intervention conjoints sont :

##### **Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :**

- Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
- Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.

##### **Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :**

- Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
- Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
- Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.

##### **Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :**

- Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
- Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne ;

##### **Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :**

- Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
- Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
- Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

##### **Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont :**

###### **Ce qui ressort de la concertation des habitants :**

Optimiser la communication et l'information est une priorité. Il est proposé de rapprocher l'information des lieux de vie des habitants et d'améliorer l'accessibilité de l'information existante.

L'amélioration des infrastructures et des services figure parmi les préoccupations. Il est suggéré d'augmenter le nombre de places dans les infrastructures d'accueil des enfants et de rendre ces services plus accessibles. Les habitants souhaitent voir se déployer les activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants et les adolescents (public maintes fois mentionné), ainsi que des activités familiales pour favoriser les interactions au sein des foyers.

Le renforcement des solidarités au sein de la population est une priorité. Les solutions incluent un soutien accru aux familles en difficulté et aux personnes âgées, ainsi que la création de réseaux d'entraide entre voisins. Un accompagnement spécifique pour les aidants et des mesures de soutien à la parentalité sont également revenus à plusieurs reprises. De plus, l'idée d'habitat partagé est avancée pour renforcer les liens sociaux et offrir une alternative de logement solidaire. Toujours en matière de logement, le développement de logements sociaux et une meilleure information sur les options de logement sont demandés.

Pour faciliter les liens sociaux, plusieurs propositions émergent. Il s'agit notamment d'organiser des événements visant à renforcer les relations intergénérationnelles et de promouvoir les manifestations de quartier. La création de nouvelles associations est encouragée par ailleurs. Des initiatives telles que l'organisation de repas solidaires et de visites de sites locaux comme le CCAS, Ricochet ou Le Carrousel sont également proposées pour stimuler les interactions entre les habitants.

La promotion de pratiques durables est un axe fort. Les habitants plaident pour davantage d'espaces verts et proposent des ateliers de réparation collaborative et de jardinage collectif pour renforcer les liens sociaux tout en adoptant des pratiques durables. Ils souhaitent aussi davantage de sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Des programmes éducatifs sur la transition écologique, pour les jeunes et les adultes, sont également suggérés.

L'amélioration des espaces publics est essentielle. Il est recommandé de mieux entretenir et améliorer les parcs et espaces verts, d'ajouter des bancs et des espaces de repos pour encourager les personnes âgées à sortir et de créer davantage de zones de rencontre dans les espaces publics pour renforcer la cohésion sociale, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public. Ils préconisent également une augmentation des patrouilles de police municipale pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques.

#### Ce qui ressort de la concertation des acteurs :

L'accueil et la communication auprès des Bouscatais représentent deux éléments centraux des enjeux du territoire. L'importance du lien, du besoin de proximité augmente en corrélation avec la dématérialisation accrue de toutes les démarches et leur complexité.

Les difficultés d'accès aux modes d'accueil pour les plus petits, les enfants de maternelle ou élémentaire représentent une problématique importante pour les familles.

La problématique de l'accès à un logement de bonne qualité est mise en exergue. Les mutations sont compliquées, certains habitats sont insalubres. L'accès à l'information et à un accompagnement du parcours dans ce domaine est trop limité.

Les publics éloignés des services et de l'information sont à prendre en compte dans leur spécificité : handicap, illettrisme, allophone...

Enfin, une représentation de certains services (notamment sociaux) est à déconstruire auprès de la population.

Les jeunes poussent difficilement la porte des institutions. Tous les jeunes ne viennent pas dans les endroits dédiés cependant nous savons que certains ont pourtant besoin de bénéficier d'un accompagnement.

Les crises environnementales et sociétales sont nombreuses. Elles sont des opportunités pour renforcer ensemble la résilience de chacun, pour faire des difficultés subies, des opportunités choisies. Développer la connaissance des habitants sur les enjeux numériques, de mobilité, de solidarité, d'habitat partagé, de transition écologique favorisera les initiatives de chacun.

Les publics en situation de vulnérabilité sont insuffisamment connus et repérés.

L'accompagnement des publics empêchés et leur inclusion nécessite plus de coordination entre les acteurs et de la formation. La question du repérage et de l'orientation des personnes souffrants de troubles psychiques est un enjeu majeur.

La prévention en santé globale et la lutte contre l'isolement représentent des outils puissants de réponse à ses problématiques pour toutes les classes d'âges, mais en particulier pour les seniors, les jeunes et les familles monoparentales.

L'alimentation est un bon outil pour développer des actions favorisant la cohésion sociale.

Les jeunes ont besoin de lieux où se retrouver.

Les parents ont besoin d'espace de lien mais aussi de répit.

La ville du Bouscat compte de nombreuses associations. Les acteurs souhaiteraient s'appuyer davantage sur ce réseau.

Les Annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires** dans le cadre des champs d'intervention conjoints. Ces annexes font apparaître le soutien des cofinanceurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

## **ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

La Caf de et la commune du Bouscat s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue de la première CTG signée avec la collectivité, la caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés relatifs au passage du CEJ aux "bonus territoire" et à les répartir entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente.

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en Annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

## **ARTICLE 6 - MODALITES DE COLLABORATION**

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

La collectivité s'engage à mettre tout en œuvre pour la mise en conformité des missions des chargés de coopérations (notamment le professionnel missionné pour la mise en place, l'animation et le suivi de la CTG) avec le référentiel de chargé de coopération figurant en annexe 4 de la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caf et de la commune.

**Le comité de pilotage** est composé :

Pour la commune :

Le Maire et ses adjoints, l'équipe projet (les cinq chargés de coopération CAF, la responsable du service de la vie associative et les directeurs des centres sociaux) tous les membres du comité de direction de la Ville, les présidents des centres sociaux.

Pour la CAF :

Un (e) représentant(e) de la direction (suivant disponibilité), le responsable de l'Unité Territoriale, la conseillère territoriale

Pour les acteurs sociaux du territoire à titre consultatif :

Les élus du canton, la directrice de la MDS du Bouscat et le directeur du pôle territorial Ouest.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.
- Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la commune du Bouscat ;
- Le secrétariat permanent est assuré par la collectivité.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique (comité technique/groupe de travail), ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

#### **ARTICLE 7 - ECHANGES DE DONNEES**

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le RGPD, la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du RGPD.

#### **ARTICLE 8 - COMMUNICATION**

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

#### **ARTICLE 9 - EVALUATION**

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la Ctg, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 4 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Les indicateurs travaillés dans le cadre de cette démarche d'évaluation pourront être intégrés dans le cadre de l'Annexe 5.

#### **ARTICLE 10 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

#### **ARTICLE 11 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION**

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

## **ARTICLE 12 : LA FIN DE LA CONVENTION**

### **Résiliation de plein droit avec mise en demeure**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

### **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

### **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

### **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

## **ARTICLE 13 : LES RECOURS**

### **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

**ARTICLE 14 : CONFIDENTIALITE**

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait au Bouscat, le

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

<b>La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde</b>		<b>Commune du Bouscat</b>
La Présidente du C.A	La Directrice	Le Maire
Nathalie GAILLARD-BIENFAIT	Christine MANSIET	Patrick BOBET

Cf. **ANNEXE 1.1. Synthèse du diagnostic territorial.**

Cf. **ANNEXE 1.2. Evaluation de la CTG 2020-2024**

***(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)***

<b>NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE</b>	
<b>TYPE DE STRUCTURE</b>	<b>NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE</b>
<b>EAJE</b>	
Crèche Familiale : 13 Assistantes Maternelles	39 avenue Léon Blum - 05 57 22 71 73 ou 74 14 postes d'assistantes maternelles agréées pour 2 ou 3 enfants Horaires : 7h30 – 19h00
Crèche Chenille Verte	Avenue du Président Kennedy - 05 56 02 73 72 55 places - 3 sections : 13 bébés, 18 moyens, 24 grands Horaires : 7h30-18h30
Multi accueil La Passerelle	50 rue pompière - 05 56 50 65 60 64 places d'accueil collectif – 4 unités de vie en âges mélangés Horaires : 7h45- 18h45
Multi accueil régulier les Mosaïques	39 avenue Léon Blum - 05 57 22 71 77 20 places – âges mélangés Horaires : 7h30-18h30
Multi-accueil occasionnel les Mosaïques	39 avenue Léon Blum - 05 57 22 71 72 20 places – âges mélangés Horaires : 8h30-18h lundi, mardi, jeudi et vendredi – (fermé le mercredi)
Multi-Accueil associatif Trotte Menu	138 route du Médoc 05 56 50 18 18 20 places – âges mélangés Horaires : 7h30-18h30
Crèche d'entreprise BABILOU Victor HUGO (réservation de berceaux)	16 avenue Victor HUGO 40 places dont 3 réservées par la Ville du Bouscat pour les habitants
<b>LAEP- La PASSERELLE</b>	Tous les jeudis de 15h à 18h à La Passerelle, 48 rue Pompière.
<b>Relais petite enfance</b>	48 rue Pompière - 05 57 22 71 70

	Horaires : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
<b>APS - LSH</b>	
Vacances sportives 48 places	24 rue Coudol <a href="mailto:Polejeunesse@bouscat.fr">Polejeunesse@bouscat.fr</a>
Accueil de loisirs de la Chêneraie 3-6 ans <b>88 places</b>	73 av du Pdt Kennedy 05 57 22 24 62 clsh.maternel@bouscat.fr
Accueil de Loisirs Jean Jaurès 3- 6 ans <b>72 places</b>	2 rue Edouard Branly 06 84 49 45 82 alsh.jeanjaures@bouscat.fr
Accueil de loisirs de la Chêneraie 6-9 ans <b>84 places</b>	73 av du Pdt Kennedy 05 57 22 24 61 <a href="mailto:clsh.primaire@bouscat.fr">clsh.primaire@bouscat.fr</a>
Accueil de Loisirs Jean Jaurès 6- 9 ans <b>48 places</b>	2 rue Edouard Branly 06 84 49 45 82 <a href="mailto:alsh.jeanjaures@bouscat.fr">alsh.jeanjaures@bouscat.fr</a>
Accueil de Loisirs des Ecus 10- 12 ans <b>36 places</b>	84 rue des Ecus (face à la piscine municipale) 06 71 80 96 35 <a href="mailto:clsh.lesecus@bouscat.fr">clsh.lesecus@bouscat.fr</a>
Accueil de loisirs- O'ptimômes Loisirs 3-12 ans <b>60 places</b>	117 rue du Président Kenney, Collège Sainte Anne <a href="mailto:direction@optimomesloisirs.com">direction@optimomesloisirs.com</a>
Accueil de loisirs – Ricochet- <b>24 places</b>	La Passerelle, 50 rue pompière 05 54 79 86 04 <a href="mailto:association@ricochetasso.fr">association@ricochetasso.fr</a>
Accueil de loisirs - Le Carrousel- <b>18 places</b>	Le Carrousel, 136 route du Médoc 05 56 57 03 49 <a href="mailto:contact@lecarrouselasso.fr">contact@lecarrouselasso.fr</a>

<p>Accueil périscolaire maternel Chenille Verte <b>70 places</b></p>	74 rue du président Kennedy
<p>Accueil périscolaire maternel Centre <b>75 places</b></p>	15 bis place Roosevelt
<p>Accueil périscolaire maternel Ermitage <b>70 places</b></p>	130 avenue du président robert Schuman
<p>Accueil périscolaire maternel Jean Jaurès <b>80 places</b></p>	2 rue Edouard Branly
<p>Accueil périscolaire maternel Lafon-Féline <b>60 places</b></p>	24 rue Lakanal
<p>Accueil périscolaire élémentaire Centre 1 <b>140 places</b></p>	24 rue Coudol
<p>Accueil périscolaire élémentaire Centre 2 <b>180 places</b></p>	18 rue Georges Lafont
<p>Accueil périscolaire élémentaire Jean Jaurès <b>126 places</b></p>	2 rue Edouard Branly
<p>Accueil périscolaire élémentaire Lafon-Féline 24 rue Lakanal <b>126 places</b></p>	12 rue Camille Maumey

<b>LUDOTHEQUE</b>	
Ludothèque de Ricochet	La Passerelle - 50 rue pompière

**Mobilisation des co-financements :**

<b>DISPOSITIF</b>	<b>PARTICIPATION CAF</b>	<b>PARTICIPATION VILLE</b>	<b>PARTICIPATION FAMILLES</b>
<b>EAJE</b>	1 871 828,51 €	1 546 021,55 €	720 219,64 €
<b>APS-ALSH</b>	433 424,78 €	924 242 €	602 520 €
<b>RAM</b>	64 583,87 €	47 724,69	0
<b>LAEP</b>	9 279,99 €	4 364,82	0
<b>TOTAL</b>	2 425 870,63 €		

**Cf. ANNEXE 3.1. Impulsions, le nouveau projet de cohésion sociale du Bouscat**

**Cf. ANNEXE 3.2. Les fiches actions CAF**

### L'EQUIPE PROJET

**Rôle** : ses membres copilotent le projet de cohésion sociale (organisation et animation des réunions, rédaction des livrables, suivi des projets).

**Composition** : les cinq chargés de coopération CAF (petite enfance et parentalité, enfance, jeunesse, inclusion et santé, accès au droit et logement), la responsable du service vie associative et les directeurs des centres sociaux.

### LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE COHESION SOCIALE ET DE LA CTG

**Rôle** : décide des orientations, valide les différents actes (plan d'actions, diagnostic...) et les propositions issues des groupes de travail et ateliers.

**Composition** : le maire et les adjoints, l'équipe projet, tous les membres du comité de direction de la Ville, les présidents des centres sociaux, un (e) représentant(e) de la direction CAF (suivant disponibilité), le responsable de l'Unité Territoriale, la conseillère territoriale, les élus du canton (CD33), la directrice de la MDS du Bouscat et le directeur du pôle territorial Ouest.

### L'AGORA

**Rôle** : l'Agora est un réseau d'acteurs, observatoire social du territoire. Elle comporte un socle de pilotage (CCAS+ centre sociaux) et plusieurs réseaux d'acteurs reliés (ex : réseau jeunesse, réseau des acteurs du soutien à la parentalité...).

L'Agora organise des ateliers, groupes de travail, afterwork qui nourrissent les projets de territoire et en particulier le projet de cohésion sociale.

**Composition** : tous les professionnels ou bénévoles associatifs du territoire qui souhaitent y participer.

## LES « PILOTES » par objectif

**Rôle** : au sein du projet de cohésion sociale, pour assurer la mise en œuvre des objectifs, des pilotes ont été identifiés. Il peut s'agir de services de la ville (ex : communication, service au public...), il peut s'agir du CD 33 (MDS), il peut s'agir d'associations (ex : centres sociaux...). Les pilotes référents d'un objectif participent au comité de pilotage.

---

## Fiche de mission du chargé de coopération Ctg /Sdsf

Mise à jour avril 2024

---

En soutenant l'atteinte des objectifs de développement et de structuration d'une offre de service globale et de qualité sur le territoire, la coopération entre les acteurs du territoire participe aux objectifs des Ctg et du Sdsf. Ces postes se déploient en réponse aux priorités de la Cog sur les champs de l'inclusion des enfants en situation de handicap et des enfants pauvres, du développement des offres de services en territoires prioritaires, de l'accompagnement spécifiques des familles monoparentales, l'optimisation du fonctionnement des services aux familles, etc.

**Les fonctions de coopération soutiennent les perspectives de transfert ou de prises de compétences des communes ou des intercommunalités sur les champs qui intéressent la Branche et qui sont, pour l'essentiel, facultatives :** petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, soutien aux parents, accès aux droits et au numérique, etc. Elles mettent également en réseau les acteurs du territoire pour créer des synergies, se saisir de coopération et de mutualisations et accroître in fine l'efficacité des interventions.

Pour jouer pleinement leur rôle d'ensemblier, de régulateur et de développeur de l'offre de services aux familles, les Caf accompagnent financièrement les coopérations dédiées au sein des collectivités locales. Afin d'accompagner la montée en compétences et/ou la mobilisation du profil requis, vous trouverez ci-dessous :

1. le référentiel d'emploi correspondant au poste de chargé de coopération territoriale, reflet d'une augmentation de l'exigence de qualification, de thématiques couvertes et de pilotage de projets en cohérence avec les objectifs prioritaires de la Cog ;
2. les indicateurs de régulation à l'échelon nationale et local ;
3. les indicateurs de suivi et d'évaluation de cette fonction qui participe à l'atteinte de ses objectifs en matière de soutien au développement de nouveaux services et de nouveaux partenariats et de prise de compétence à l'intercommunalité, notamment petite enfance.

### 1. Le référentiel du poste de chargé de coopération Ctg

- ▶ Le référentiel d'emploi national ci-dessous a été élaboré sur la base du référentiel métier du Cnfpt et des fiches de postes définies au sein de plusieurs Caf. Ce référentiel national permet d'homogénéiser les attendus, les compétences et les activités des professionnels en charge de ces missions de coopération. Définis avec la collectivité locale, à l'échelon de chaque territoire, ces missions sont mises en lien avec les objectifs stratégiques définies dans le cadre des projets de territoire, via les Ctg.
- ▶ Cette fonction de coopération devra être assurée par un professionnel extérieur à la Caf et reposer sur un co-financement garanti par la collectivité locale. Compte tenu de son accompagnement tant stratégique que financier, la Caf doit être associée à la procédure de recrutement : le contenu et l'organisation de la fonction de coopération doivent être arrêtés d'un commun accord. La Caf apporte son expertise concernant les

attendus du poste et émet un avis sur le choix de la collectivité, préalablement à la phase finale du recrutement.

- ▶ C'est pourquoi, au fur et à mesure du renouvellement du cadre contractuel avec la collectivité locale, chaque Caf est appelée à formaliser avec la collectivité les conditions de la transformation progressive de la fonction vers un poste respectant :
  - les attendus du référentiel joint ;
  - le renforcement des modalités de suivi de l'action de chaque collaborateur financé dans le cadre de cette fonction auprès de la collectivité.

## 2. Les indicateurs de régulation

A l'échelon local, le niveau de prise en charge du poste doit être mis en lien avec les objectifs et les enjeux liés aux reconfigurations locales : la taille de la commune, la qualité du partenariat, le niveau et le continuum de services aux familles sont autant de facteurs qui entrent en jeu dans les attendus de cette fonction. Ces aspects doivent être négociés avec la collectivité locale.

La Cnaf détermine des enveloppes dédiées au pilotage au sein des blocs de dépenses petite enfance et enfance (3-11ans) et tient compte de l'ampleur des coordinations existantes par caf pour attribuer les compléments financiers sollicités.

## 3. Les indicateurs de suivi et d'évaluation

Les effets de la fonction de coopération sont mesurés, au terme de l'engagement pluriannuel.

Le suivi et l'évaluation de la fonction de chargé de coopération territoriale seront appréciés au regard des attendus et des activités figurant dans le référentiel d'emploi ci-dessous.

La Cnaf a travaillé en 2022 à la définition d'un socle d'indicateurs de suivi et d'évaluation des missions des activités du chargé de coopération. Ces indicateurs ont été élaborés en 2022 dans le cadre de travaux nationaux associant un groupe de Caf<sup>1</sup> et ont été diffusés aux Caf en 2023 par les référents régionaux du Club technique national CTG/SDSF.

Le tableau n° 2 ci-dessous regroupe l'ensemble de ces indicateurs qui, pour rappel, doivent être fournis à l'employeur du poste au démarrage de la mission et être utilisés au terme de la mission du chargé de coopération avant toute reconduction du financement du poste.

---

<sup>1</sup> Caf des Bouches du Rhône, Caf de la Gironde, Caf de Seine Maritime, Caf de Alpes de Haute Provence, Caf de la Guadeloupe, Caf d'Ile et Vilaine, Caf des Deux-Sèvres, Caf du Val d'Oise

Tableau n° 1 Référentiel d'emploi – Chargé(e) de coopération Ctg

<p><b>Définition</b></p>	<p>Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de redynamisation d'un territoire. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, il participe au pilotage et la contractualisation des projets en coordonnant les différentes interventions de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire. Il propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décision en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes. L'enjeu de son poste réside dans le renforcement de la fluidité de l'ensemble de la chaîne de responsabilité : celle-ci doit concilier priorité politique et prise en compte des enjeux locaux. Elle s'appuie sur une dynamique « descendante » : pour tenir compte des orientations stratégiques, des leviers et contraintes budgétaires et des impératifs opérationnels ; et sur une dynamique « ascendante » : pour construire des dispositifs adaptés aux besoins et aux spécificités locales et accompagner l'innovation sociale.</p>
<p><b>Contexte</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Évolution des politiques publiques, des missions de service public et des modes sociétaux</b> : plan de cohésion sociale, principes du développement durable et de démocratie locale, politiques d'emploi, d'aménagement, d'économie solidaire, d'habitat, etc.</li> <li>▪ <b>Mutations institutionnelles, développement de l'intercommunalité et recomposition des territoires et de leur articulation</b> : évolution de la représentation de l'État en territoire (développement des agences nationales, etc.), processus de décentralisation et renforcement de l'échelon régional et local. Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération</li> <li>▪ <b>Développement des démarches de pilotage, de contractualisation et d'appui aux territoires</b> : Déclinaisons opérationnelles des orientations stratégiques définies dans le cadre du Sdsf dans les conventions territoriales globales (Ctg), contrats territoriaux, contrats urbains de cohésion sociale, contrats d'agglomération), développement des modes de concertation des dispositifs partenariaux et contractualisés, des appels à projet, évolution des outils de la gouvernance locale et de la promotion du territoire (SEM, SPL, GECT, agences de développement, etc.), développement des outils de planification et d'observation. Développement des politiques publiques globales et transverses</li> <li>▪ <b>Développement des dispositifs de démocratie locale et de proximité</b> : Changement des techniques et des modes de travail : logiques de transversalité et de management par projets, relations en réseau, travail coopératif en ligne, technologies de l'information et de la communication. Diversification de la demande des familles : flexibilité des horaires</li> </ul>
<p><b>Attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques</b> et notamment « inclusion » en matière d'accès des enfants issus de familles défavorisées (ainsi que ceux porteurs de handicap) et d'offres disponibles pour ces enfants</li> <li>▶ <b>Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial</li> <li>- Identifier des tendances et facteurs d'évolution</li> <li>- Conseiller et/ou réaliser des prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet</li> <li>- Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité</li> <li>- Traduire les orientations politiques en plans d'action</li> <li>- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions</li> </ul> </li> <li>▶ <b>Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Ctg</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels</li> <li>- Poursuivre le maillage territorial, l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant : avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté</li> <li>- Soutenir la diversification et l'accessibilité de l'offre de loisirs, notamment sur le temps du mercredi et des vacances</li> <li>- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur</li> </ul> </li> </ul>

	<p>engagement citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire</li> <li>- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant, dans l'éducation et en prévention des ruptures familiales par des interventions individuelles et collectives de travail social et d'aide à domicile ciblées autour des événements de vie des familles</li> <li>- Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (Avs), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante.</li> <li>- Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence par des aides au maintien dans un logement décent</li> <li>- Garantir l'accès aux droits et veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire et par l'accompagnement à l'inclusion numérique</li> </ul> <p>► <b>Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthétiser les attentes et besoins des partenaires</li> <li>- Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux mobilisation en faveur des enfants porteurs de handicap : financement de pôles « d'appui ou de ressources » ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé</li> <li>- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales</li> <li>- Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité</li> <li>- Favoriser les échanges d'expériences</li> </ul> <p>► <b>Organisation et animation de la relation avec la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants</li> <li>- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public</li> <li>- Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe</li> <li>- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population</li> <li>- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement</li> </ul> <p>► <b>Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées</li> <li>- Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation</li> <li>- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel, politique</li> <li>- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation</li> </ul>
--	---

<b>Activités</b>	<p><b>Impulser et mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un conseil auprès des élus et des comités de pilotage</li> <li>- Traduire les orientations politiques en plans d'actions</li> <li>- Repérer les marges de manœuvre et saisir les opportunités</li> <li>- Élaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire</li> <li>- Accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial (Ctg)</li> <li>- Mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs</li> </ul> <p><b>Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au diagnostic socio-économique du territoire</li> <li>- Évaluer les demandes et les attentes des familles et les qualifier en besoins</li> <li>- Animer et suivre les commissions d'admission</li> </ul> <p><b>Animer la mise en réseau des acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques</li> <li>- Être en lien permanent avec les collaborateurs et les chargés de développement territorial</li> <li>- Développer des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la vie sociale</li> </ul> <p><b>Organiser et animer la relation avec la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants</li> <li>- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public</li> <li>- Concevoir et développer des supports d'information</li> <li>- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population</li> <li>- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement</li> </ul>
------------------	--

<b>Compétences/ Connaissances</b>	<p><b>Savoirs généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement territorial</li> <li>- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité</li> <li>- Procédures et actes administratifs</li> <li>- Principes et modes d'animation du management public territorial</li> <li>- Techniques de communication et de négociation</li> <li>- Réseaux stratégiques d'information</li> <li>- Méthodes d'ingénierie de projet</li> <li>- Techniques de travail coopératif</li> <li>- Bases de données, tableaux de bord</li> <li>- Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation</li> <li>- Méthode de gestion de conflit</li> </ul> <p><b>Savoirs socioprofessionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial</li> <li>- Cadre réglementaire des politiques publiques : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, handicap, logement, vie sociale, emploi, habitat, aménagement social, environnement, culture, accès aux droits, prévention, sécurité, tourisme, etc.</li> <li>- Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels</li> <li>- Méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires</li> <li>- Dispositifs et opérateurs du développement territorial</li> <li>- Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets</li> <li>- Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques</li> <li>- Marché des cabinets d'études et de conseils, prestataires sur le champ des politiques de développement</li> <li>- Outils et méthodes du développement local</li> <li>- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données</li> <li>- Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives</li> <li>- Observatoires, système d'information géographique</li> <li>- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques</li> <li>- Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens</li> <li>- Réseaux associatifs</li> <li>- Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs</li> <li>- Techniques et outils du marketing public</li> <li>- Cadre réglementaire de la concertation et de l'information des usagers</li> <li>- Principes et techniques de la participation des habitants</li> </ul>
<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garant de la mise en œuvre des projets et des contrats de son domaine</li> <li>- Relative autonomie dans l'organisation du travail et des activités dans le cadre des orientations stratégiques des collectivités</li> <li>- Force de proposition auprès des élus</li> <li>- Rôle d'interface en interne avec les services de la collectivité et en externe avec les acteurs du territoire</li> <li>- Force de proposition et aide à la décision auprès des élus et des membres des comités de pilotage</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération avec les services de la collectivité</li> <li>- Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs</li> <li>- Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (direction départementale de la cohésion sociale, Caf, inspection académique et établissements scolaires, conseil général)</li> <li>- Relations avec les opérateurs privés dans le cadre de délégations de service public</li> <li>- Contacts avec les populations à l'occasion de réunions publiques d'information et de concertation</li> </ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune, structure intercommunale</li> <li>- Rattaché aux services enfance, jeunesse et éducation, vie sociale ou directement aux élus, ou à titre exceptionnel à une association</li> </ul>
<b>Cadre d'emploi/ Qualification</b>	Niveau Bac + 2 / Bac + 3 : Educateurs territoriaux de jeunes enfants (catégorie B, filière Sociale), animateurs territoriaux (catégorie B, filière Animation) / cadres territoriaux du social et de la santé (catégorie A, filière sociale ou médico-sociale)
<b>Coût indicatif Etp</b>	48 000 €

Tableau n° 2 Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'activité du chargé de coopération  
(à utiliser au terme de la période pluriannuelle de sa mission)

OBJECTIFS	FONCTIONS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS D'EVALUATION
1 Mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits »	1.1 : Exercice d'une fonction de conseil auprès des élus et des comités de pilotage	Préparation, co-animation et suivi des décisions du Copil de la CTG  Mobilisation d'expertises spécifiques pour faciliter la prise de décisions en Copil	Nombre de réunions de l'instance de pilotage (uniquement pour le coopérateur chef de projet CTG) : préparation et animation des réunions, relevé de décision, fonction d'alerte  Nombre et nature des expertises mobilisées dans le Copil ou groupes de travail	Nombre et nature des décisions facilitées à la suite de la fonction de relais et de conseils auprès des élus
	1.2 : Animation des travaux de diagnostic, de suivi et d'évaluation des engagements contractuels	Suivi de la programmation du plan d'action de la Ctg  Exercice d'une fonction d'alerte en direction du Copil en cas de blocage ou de non réalisation des actions prioritaires de la Ctg	Nombre et nature des axes de la Ctg dont la programmation est suivie  Nombre et nature des alertes en direction du Copil	Nombre et nature de nouvelles problématiques prises en compte dans le cadre de la Ctg dans le cadre de la fonction de veille et d'alerte du coopérateur
2 Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles	2.1 : Animation de démarches permettant d'identifier les attentes des familles et de les traduire en besoins	Préparation et conduite du diagnostic partagé  Fonction de veille sur le fonctionnement des groupes de travail	Nombre de partenaires associés à la démarche de diagnostic partagé  Nombre de réunions de veilles organisées et animées par le coopérateur sur le territoire	Nombre et nature de nouveaux sujets pris en compte dans le cadre de la Ctg dans le cadre de la fonction de veille et d'alerte du coopérateur
	2.2 : Contribution à l'animation et au suivi des travaux en commission	Conception et diffusion d'outils de suivi et d'échanges d'informations entre les groupes de travail et le Copil de la Ctg  Mobilisation d'expertises spécifiques pour faciliter les travaux des groupes de travail	Nombre et nature des enjeux et dispositifs de politique publique explicités auprès des élus et des partenaires	Nombre et nature des projets facilités à la suite de la fonction de relais et d'appui auprès des partenaires
3 Animer la mise en réseau des acteurs	3.1 : Identification et mobilisation des partenaires stratégiques	Echanges avec les instances du CDSF  Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation en direction des partenaires institutionnels mobilisés dans le cadre du CDSF	Nombre et nature des relais assurés entre la Caf et les partenaires pour accompagner la construction du projet de territoire	Nombre et nature de nouveaux partenaires mobilisés dans le cadre de la Ctg dans le cadre de l'animation territoriale des groupes de travail ou de réseaux organisés par le coopérateur
	3.2 : Animation d'un réseau d'acteurs et ou de chargés de coopération	Organisation ou participation à des temps de partage d'information et de régulation entre les coopérateurs de la Ctg  Réalisation de supports communs (information, pilotage, acteurs ressources, etc.) dans le cadre du réseau de chargés de	Nombre et type de partenaires ayant bénéficié d'un conseil et d'un appui du coopérateur  Nombre et type de supports réalisés dans le cadre du réseau des coopérateurs	M meilleure visibilité exprimée par les partenaires sur les missions et les moyens mobilisables auprès de chaque institutions

4 Organiser et animer la relation avec la population	4.1 : Développement des dispositifs permettant d'animer une concertation et une participation avec le public	coopération Identification des initiatives citoyennes sur le territoire  Mise en relation des initiatives citoyennes avec les groupes de travail de la Ctg	Nombre et nature des ingénieries mise à disposition des acteurs pour consolider un projet en commun	Nombre et nature des projets mobilisant les habitants dans leur conception et leur évaluation
	4.2 : Conception et développement des supports d'information	Mobilisation et adaptation des supports de communication et d'information aux objectifs de la Ctg  Conception de supports de communication innovants	Nombre et nature des supports d'information permettant d'aller vers les habitants du territoire	M meilleure visibilité exprimée par les habitants sur les missions et les moyens mobilisables auprès de chaque institution

## ANNEXE 5 – Evaluation

Une démarche d'évaluation continue

Dans le cadre de la C.T.G qui fait l'objet du présent contrat, l'évaluation se compose de deux démarches :

- **Le suivi du plan d'actions** : mesurer les réalisations et leurs degrés d'avancement, une fois par an. L'état des actions sera étudié, qu'elles soient réalisées ou en cours. Les freins ou leviers seront identifiés. Les moyens utilisés seront également évalués.
- **L'évaluation des impacts** (mesure des effets) : elle vise à mesurer les changements occasionnés par l'intervention publique sur le territoire. Les effets attendus, induits ou non désirés seront déterminés au cours et en fin de convention.
- **Le diagnostic permanent** : à travers l'Agora, mais aussi la participation/ concertation des publics, ainsi que l'analyse de nos données statistiques internes et croisées, il s'agit de faire remonter régulièrement les enjeux et besoins identifiés tout au long de la convention.

Les différentes évaluations, soumises au Comité de pilotage, doivent permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées. Toute évaluation entraînant une modification de la présente convention ou des annexes doit faire l'objet d'un avenant signé entre les parties.





**SYNTHESE  
DU  
DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

Pour le

**PROJET DE COHESION SOCIALE DU  
BOUSCAT 2025-2029**



# 1. SYNTHÈSE DU PORTRAIT SOCIAL

Les chiffres clefs de l'Analyse des Besoins  
Sociaux réalisé par le CCAS du BOUSCAT

# Les habitants du Bouscat



17 % des 0 – 14 ans  
29% de plus de 60 ans



17 % de cadres contre  
10% en Gironde  
48% de diplômés de  
l'enseignement supérieur  
parmi les 15 ans ou plus  
contre 30% en Gironde



33% de familles parmi  
les ménages dont 34 %  
de familles  
monoparentales



**37 590€** le revenu moyen  
contre 28 848€ pour  
Bordeaux Métropole

# Familles et ménages

Les couples avec enfants représentent **22%** des ménages en 2018  
(2252 en 2018 – stable)

En 2020 **41%** des foyers sont allocataires  
(contre 51% pour Bruges, 56% pour BM, 49% en Gironde, 48% en France Métropolitaine)

En 2018, les familles **monoparentales** représentaient **20%** des familles de la commune  
(contre 16% pour la France métropolitaine)

**+19%**  
Evolution du nombre de familles monoparentales entre 2008 et 2018



# Petite enfance

**3,3%**

Part des 0-3 ans  
dans la population  
bouscataise  
(Idem en France  
métropolitaine)

**700 enfants environ**

**225**

places soutenues  
par la Ville (**43,3%**)

**222** places chez  
les AM du PE dont  
21,6% en MAM

**74%**

Taux de couverture global  
à ce jour

Contre 76% à Bruges, 72% BM, 60%  
France métropolitaine (2019)

**519 places environ**

**29%**

des AM ont  
+ de 55 ans

- **10** assistants  
maternels du PE  
entre sept. 2022 et  
sept. 2023

- **50** places en  
crèche familiale  
entre 2010 et  
2023

**55** places MC privée  
**17** places creche  
d'entreprise



# Les 3-17 ans

**6,7 %**

C'est l'augmentation  
des enfants et jeunes  
de 3 à 17 ans entre  
2008 et 2018

Ils étaient 3 964 en  
2018



Lieu de scolarisation :  
- Les 2-10 ans,  
majoritairement sur la  
commune  
- Les 11-17 ans,  
majoritairement hors  
commune

**+ 9 %** de 6-10 ans  
**+ 13 %** de 11-14 ans

Mais des différences selon les  
quartiers :

**+ 50 %** sur l'Iris Jean Moulin  
**- 22 %** à Marceau Tivoli

# Les 18-29 ans

Le nombre de jeunes de  
18 à 29 ans est **stable**  
entre 2008 et 2018  
Ils étaient 3 041 en  
2018



Mais des différences  
selon les quartiers :  
+ 37 % sur l'Iris  
Jean Moulin  
- 29 % à Garenne  
Baudin

**Les études :**  
-> Très peu de  
décrochage scolaire  
entre 15 et 17 ans :  
uniquement 12 en 2017

-> 57 % des 18-24 ans  
sont scolarisés : 70 %  
pour l'Iris Barrière du  
Médoc mais **moins de  
50 % pour le quartier  
Ausone-Les Ecus**

**Côté emploi**  
59 % des 20-24 ans  
salariés ont un emploi  
stable  
Mais **45 %** de taux de  
chômage sur le quartier  
Jean Moulin

# LES SENIORS

**1/3** de la  
population  
Bouscataise

**46%** des 80  
ans et + vivent  
seuls



**12,4%**  
de + de 75 ans  
soit le taux le  
plus élevé  
de la  
Métropole

Seulement **2,5** personnes  
(55-64ans) potentiellement  
aidante pour 1+ de 85 ans  
(3,6 pour BM)

# La santé

4.4% des assurés de la sécurité bénéficient de la CMU-c (8,3% BM)

Le nombre d'infirmiers sur le territoire est très inférieur à la moyenne nationale.



14,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 8,7 pour Bruges

17 % des assurés du Régime général de la commune étaient en affection de longue durée, contre 13% pour la France

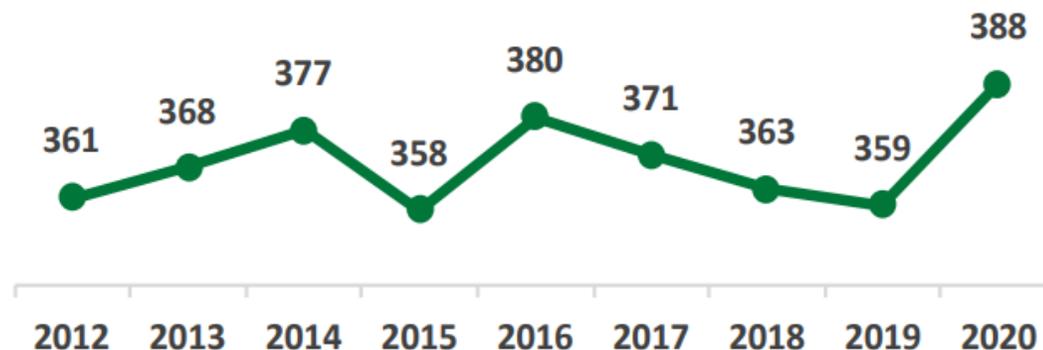
Le nombre de bénéficiaires des + 16 ans sans médecin traitant déclaré est supérieur d'au moins 20% /la moyenne nationale

2axes à renforcer face aux besoins :

- La santé mentale
- Sensibilisation à la prévention gynécologique

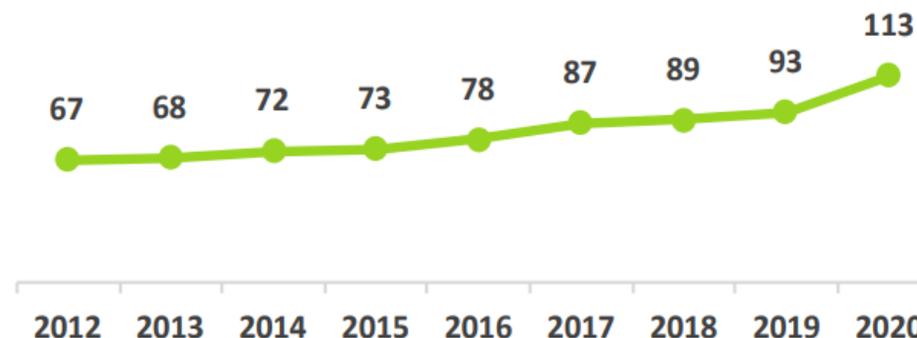
# LE HANDICAP

Les bénéficiaires de l'AAH entre 20 et 60 ans en augmentation



Source : caf data 2012- 2020

- Les bénéficiaires de l'AEEH en augmentation



Source : caf data 2012- 2020

En 2020, Le Bouscat totalisait 24,4 bénéficiaires de l'AEEH pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, équivalent à la France métropolitaine.

# Les entreprises

Au 1er décembre 2021, Le Bouscat comptait 414 petites et moyennes entreprises

En janvier 2021, on comptabilise 55 créations d'entreprises pour le Bouscat.



Au 1er décembre 2021, la part des entreprises de la commune du secteur des services était de **69 %**

En 2011, **3 797 m<sup>2</sup> de locaux d'activité**, toutes activités confondues, ont été autorisés pour le Bouscat contre **13 023 m<sup>2</sup>** en 2020 ce qui dénote **une importante augmentation des surfaces utilisées pour les locaux d'activité.**

# L'emploi

En 2018, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de **11%** pour le Bouscat contre **13%** pour Bordeaux métropole

En 2018, **72%** des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique

En 2018, **26%** des 15-24 ans de la commune étaient au chômage.

**79%** des habitants de la commune de 15-64 ans étaient actifs en 2018



# Revenus

**60%** de foyer  
fiscaux imposés  
contre 53% à  
Bordeaux métropole

**Des disparités  
fortes entre les  
riches et les  
pauvres  
(rapport  
interdécile: 4)**

**Des revenus médians  
plus bas à Jean Jaurès,  
la Chêneraie, les Ecus et  
l'Hippodrome**

**4,4%** de foyers au  
RSA



# Le logement

Une **augmentation constante** du nombre de logements dans tous les quartiers

Un taux de grands logements élevés pour une ville urbaine (5 pièces et plus)

Une répartition relativement équilibrée entre maisons et appartements dans tous les quartiers sauf quartier Auzone les Ecus (3/4 d'appartements)

Plus de **50%** de propriétaire

Un prix de vente des maisons élevé par rapport à la Métropole



# L'habitat

43 % de logements construits avant 1971 (37% BM)

63% de résidences principales équipés d'un chauffage central individuel

2,2% des logements sans douches ni baignoires

Taux de logements sociaux: 20,39% en 2021





## **2. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Avec 50 professionnels dans le cadre de l'AGORA

# LE BOUSCA THÉRRITOIRE

ÉCHANGER SUR LE TERRITOIRE  
ET BÂTIR ENSEMBLE  
LE FUTUR PROJET DE COHÉSION SOCIALE



En 2023, la **Ville du Bouscat** débutait une réflexion en vue de l'écriture d'un **Projet de cohésion sociale** pour favoriser les solidarités, le lien social et le bien vivre-ensemble. Cette démarche contribue à la réflexion pour les renouvellements des projets du territoire, notamment la Convention Territoriale Globale, les centres sociaux, Info Jeunes, le Projet Éducatif de Territoire, le projet jeunesse.

**L'Agora**, réseau d'acteurs sociaux du territoire, a souhaité contribuer à cette démarche. Avec **Le BouscaTHÉrritoire**, elle proposait un espace de concertation des acteurs institutionnels et associatifs sur des thématiques choisies.

Ces rencontres, qui se sont déroulées de décembre 2023 à mars 2024, souhaitaient :

- croiser les regards des professionnels sur onze grands thèmes choisis  
habitat, action sociale, jeunesse, handicap, accueil, numérique, seniors, parentalité, petite enfance, santé mentale et alimentation ;
- valoriser l'expérience des techniciens agissant sur la commune du Bouscat  
des ateliers participatifs favorisant les échanges et une construction collective reposant sur l'expertise des participants ;
- offrir une vision territoriale et partagée  
une méthode identique sur chaque atelier pour « faire image commune ».

Nous proposons ci-après les synthèses des réflexions visant, à partir de l'existant, à faire émerger les capacités à développer.

## ATELIER : ACCUEIL

13 février 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil comme élément central, notamment pour les seniors, et point d'entrée dans l'orientation des publics</li> <li>- importance du lien</li> <li>- besoin de proximité, de confiance</li> <li>- complexité des démarches administratives et de la dématérialisation</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- retour d'expérience et propositions d'amélioration</li> <li>- implication des bénévoles dans l'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de créer un réseau des acteurs de l'accueil</li> <li>- d'identifier les demandes et orienter</li> <li>- de connaître les missions de chacun</li> <li>- d'accompagner les référents accueil :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ guides</li> <li>→ outils / ressources</li> <li>→ cafés-partenaires</li> </ul> </li> <li>- de travailler sur des projets d'accueil</li> <li>- de mettre en œuvre des démarches de diagnostic continu</li> </ul>

## ATELIER : ACTION SOCIALE

8 février 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de la charge administrative / lourdeurs / difficultés rencontrées</li> <li>- personnes en attente de droit / difficultés d'accès aux permanences               <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ repérer les personnes concernées</li> <li>▫ actions collectives à développer</li> <li>▫ fiches mémo, outils</li> </ul> </li> <li>- peu de coordination à l'échelle territoriale</li> <li>- représentation négative de la mission « protection de l'enfance »</li> <li>- partenariat difficile avec certaines institutions</li> <li>- besoin de traducteurs pour les personnes allophones</li> <li>- la complexité croissante des démarches et la fracture numérique accentuent les besoins et le cumul de difficultés sociales</li> </ul> <p><b>Existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Agora en tant que réseau d'acteurs</li> </ul>	<p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles-Voies Sud-Ouest</li> <li>- Préfecture</li> <li>- Bailleurs sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de valoriser l'action sociale</li> <li>- de déconstruire les idées reçues, développer la médiation</li> <li>- d'organiser une coordination des acteurs de l'action sociale à l'initiative de L'Agora               <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ culture commune</li> <li>▫ diagnostic</li> <li>▫ partage des dispositifs et ressources</li> <li>▫ penser nos complémentarités, nos coopérations et les orientations</li> <li>▫ nouvelles instances partenariales</li> </ul> </li> <li>- de se rencontrer entre élus, habitants et travailleurs sociaux</li> <li>- de communiquer sur les problématiques repérées dans les groupes de travail</li> <li>- d'évaluer les situations notamment celles bloquées par le manque d'accès aux droits</li> <li>- de créer des liens partenariaux et des dynamiques de réseau avec les institutions</li> <li>- de mieux articuler les coopérations entre les acteurs santé, accès au droit, scolarité</li> </ul>

## ATELIER : ALIMENTATION

19 mars 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- politique alimentaire de Bordeaux Métropole</li> <li>- déploiement de frigos « zéro gaspi » (à développer)</li> <li>- évolution des appels à projets de l'A.R.S. (fin des ateliers cuisine)</li> <li>- travail engagé sur les kermesses durables</li> </ul> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'alimentation, via l'E.S.S., à développer</li> <li>- sensibilisation aux circuits courts et à l'alimentation locale et bio</li> <li>- valoriser le bien manger</li> <li>- formation /adaptation à la loi Egalim</li> <li>- ressources mutualisées (notamment des kermesses)</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- partage des bonnes pratiques</li> <li>- partage de connaissances et de compétences</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- commerçants</li> <li>- associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'établir un plan alimentation territorial :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– ateliers de sensibilisation, ateliers cuisine, manifestations</li> </ul> </li> <li>- de développer l'offre alimentaire durable :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– amap, coopératives, lieux de permanence...</li> </ul> </li> <li>- de développer des espaces de production dans l'espace public             <ul style="list-style-type: none"> <li>– arbres fruitiers</li> </ul> </li> <li>- d'accompagner les associations et structures dans le respect de la loi Egalim et d'une démarche éco-responsable</li> <li>- de soutenir l'effort des acteurs dans des démarches responsables, notamment par le prêt de ressources mutualisées             <ul style="list-style-type: none"> <li>– verres, nappes, couverts, contenants...</li> </ul> </li> </ul>

## ATELIER : HABITAT

7 décembre 2023 et 8 février 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des logements parfois insalubres</li> <li>- difficultés de mutation (jeunes, violences intra-familiales, personnes âgées en perte d'autonomie...)</li> <li>  → problématique du non-prioritaire (décohabitation, mutation dit de confort)</li> <li>  → commissions inter-bailleurs</li> </ul> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessité d'agir sur la rénovation de l'habitat</li> <li>- mieux communiquer sur les dispositifs d'accès et de maintien dans le logement</li> <li>- mieux informer sur l'insalubrité et la rénovation</li> <li>- guide / cartographie des acteurs de l'habitat</li> <li>- ateliers collectifs autour du logement</li> <li>- bourse échange logement et y lier les commissions inter-bailleurs</li> <li>- logement des jeunes           <ul style="list-style-type: none"> <li>→ colocation, Mission locale</li> <li>→ CLLAJ</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les initiatives et l'autonomie</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inspecteur de salubrité</li> <li>- caisses de retraite concernées</li> <li>- compagnons bâtisseurs</li> <li>- centres sociaux</li> <li>- bailleur-s souhaitant travailler sur un programme de mutation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de répondre à faciliter la détection des situations de mal logement, accélérer leur prise en charge et permettre leur suivi (histologe)</li> <li>- de mutualiser les interventions de l'inspecteur de salubrité</li> <li>- de médiation et d'accompagnement</li> <li>- de renforcer le lien entre les bailleurs et les travailleurs sociaux</li> <li>- de réaliser et diffuser une veille sur les solutions, les outils et les leviers de rénovation</li> </ul>

## ATELIER : HANDICAP

21 janvier 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des référents identifiés sur chaque site d'accueil et, sur le territoire, pour les différentes tranches d'âge</li> <li>- un coordinateur qui accompagne le lien entre les familles et les structures</li> <li>- créer un protocole d'accueil des enfants porteurs de handicap</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- solliciter la participation des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour réaliser un diagnostic des besoins</li> <li>- solliciter leur participation dans l'évaluation des actions mises en place</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- APF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accompagner les initiatives de pair-aidance</li> <li>- de créer des liens et d'accompagner les parcours entre les structures du territoire et les familles               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ fonction de coordination</li> <li>⇒ rencontres en équipe éducative</li> </ul> </li> <li>- de faire émerger des dynamiques de coopération et de coordination entre les acteurs du territoire</li> <li>- de former et informer les professionnels et les habitants</li> </ul>

## ATELIER : JEUNESSE

23 janvier 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'information territoriale globale</li> <li>- des lieux identifiés où se retrouver entre jeunes</li> <li>- des espaces sans la présence d'adultes</li> <li>- accessibilité des lieux proposés aux jeunes : importance de la proximité</li> <li>- importance de la mobilité</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les jeunes et leurs familles en tant que co-acteurs des politiques publiques</li> <li>- participer dans la proximité</li> <li>- écoute et accompagnement des initiatives des jeunes</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les parents en tant que relais</li> <li>- les structures jeunesse de la métropole et du Médoc</li> <li>- Caf de la Gironde</li> <li>- Département de la Gironde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'aller à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent</li> <li>- de promouvoir les initiatives et les projets portés par les jeunes</li> <li>- de travailler sur notre perception des jeunes dans la ville</li> <li>- de communiquer sur l'offre globale et les structures œuvrant dans le champ de la jeunesse</li> <li>- de mettre en lien les acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse</li> </ul>

## ATELIER : NUMÉRIQUE

13 février 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- perte du lien humain et direct avec les administrations</li> <li>- difficultés d'accès</li> <li>- renforcement de l'isolement</li> </ul> <p><b>Existant :</b> Engagement des acteurs dans l'inclusion numérique et l'accès aux droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conseiller numérique de Bordeaux Métropole assurant des permanences au C.C.A.S. et à la M.D.S.</li> <li>- appuis individuels et collectifs par les centres sociaux</li> <li>- médiathèque...</li> </ul> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réactualisation de la plaquette sur les « points relais numériques »</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer et soutenir la participation des bénévoles et des habitants</li> <li>- tutorat - accompagnement</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer nos partenariats avec des acteurs spécialisés ou faire appel à des prestataires (ex : Emmaüs Connect)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de mobiliser le numérique au service de la création de lien social et de la lutte contre l'isolement</li> <li>- de mailler le territoire pour répondre à un enjeu de proximité               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ itinérance des conseillers numériques</li> </ul> </li> <li>- de formuler les réponses adaptées aux besoins               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ d'identifier et catégoriser les besoins (accompagnement social, maîtrise de l'outil...)</li> <li>⇒ formations des agents d'accueil</li> </ul> </li> <li>- de mieux se coordonner entre partenaires pour une réponse globale et le développement de passerelles et de complémentarités</li> <li>- de développer la participation bénévole dans la formulation d'une réponse aux besoins</li> <li>- de renforcer notre présence en ligne / investir les « territoires » du numérique               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ exemples : Promeneurs du net, réseaux sociaux</li> </ul> </li> </ul>

## ATELIER : PARENTALITÉ

13 mars 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- importance du « réseau parentalité » territorial</li> <li>- nécessité d'intégrer l'accompagnement à la parentalité dans l'ensemble des politiques publiques</li> <li>- besoin de répit / santé mentale</li> <li>- besoin d'accompagnement des personnes allophones</li> <li>- thématiques repérées : séparation, deuil, modification des structures familiales</li> <li>- parents d'ados : besoins particuliers d'accompagnement</li> </ul> <p><b>Existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de l'offre d'accompagnement</li> <li>- émergence de réseaux de parents</li> <li>- lancement d'un Promeneur du net parentalité</li> <li>- engagement du territoire dans les « 1000 premiers jours de l'enfant »</li> <li>- développement de l'engagement des associations de parents d'élèves</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les initiatives de parents</li> <li>- permettre la rencontre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de développer une politique parentalité sur le territoire</li> <li>- de valoriser les lieux ressources et initiatives auprès des habitants (cartographie, parcours, rencontres, charte, guide...)</li> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entrée par le parcours / besoin du parent</li> <li>- entrée sur le site de la ville</li> </ul> <li>- de développer notre présence en ligne</li> </ul>

## ATELIER : PETITE ENFANCE

19 mars 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés de garde pour les 2-3 ans               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ frein au retour à l'emploi</li> </ul> </li> <li>- les entrées se font en fonction de l'année scolaire et non en fonction des naissances</li> <li>- projet de baisse du congé parental</li> <li>- métier en tension : difficultés de recrutement</li> <li>- sur le territoire, toutes les familles peuvent avoir un entretien individuel avec un professionnel de santé</li> <li>- LAEP très complet</li> </ul> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- adapter les horaires de mode d'accueil</li> <li>- améliorer l'accueil des enfants aux besoins spécifiques</li> <li>- déficit d'acteurs associatifs dans le champ de la petite enfance</li> <li>- un 2<sup>ème</sup> LAEP</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parents qui souhaitent se mobiliser</li> <li>- faciliter l'accès à des locaux</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'émergence d'associations intervenant dans le champ de la petite enfance</li> <li>- recenser l'ensemble des initiatives en direction de la petite enfance au Bouscat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de promouvoir les métiers de la petite enfance et par extension de la cohésion sociale</li> <li>- de favoriser la coopération entre les crèches et les centres sociaux lorsque les structures sont dans le même bâtiment</li> <li>- de communiquer sur l'offre territoriale globale et ses évolutions : enrichir l'information des propositions municipales et associatives</li> <li>- d'identifier les structures en capacité d'accueillir les enfants à besoins particuliers, mieux communiquer sur leurs offres, et les mettre en lien avec PMI</li> <li>- de renforcer le développement de l'installation des assistantes maternelles et des MAM</li> <li>- d'accompagner les initiatives, notamment associatives</li> </ul>

## ATELIER : SANTÉ MENTALE

26 mars 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositifs et structures métropolitaines qui contribuent à l'accompagnement et la prise en charge des personnes souffrants de troubles psychiques</li> <li>- projets de prévention</li> <li>- des associations participent à la réponse territoriale (Burn'ettes, Psyhope)</li> </ul> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lutte contre l'isolement = santé mentale + cohésion sociale               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ enjeu : la proximité</li> <li>→ état des lieux à dresser sur la jeunesse</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Identifier - mobiliser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aller à la rencontre</li> <li>- dispositif d'alerte par les habitants</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre hospitalier Charles Perrons :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Equipe Psychiatrique d'Intervention et de Crise (E.P.I.C.)</li> <li>→ Plateforme Questions Psy</li> </ul> </li> <li>- Associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'identifier les besoins spécifiques des jeunes et des seniors et de formuler des réponses territoriales adaptées</li> <li>- de développer les réseaux de solidarité et d'entraide agissant dans la proximité</li> <li>- de promouvoir la vie associative et l'engagement</li> <li>- de repérer les besoins en formation des professionnels et mettre en œuvre des réponses adaptées</li> <li>- de sensibiliser les habitants (dispositifs, numéros d'urgence, formation Secouriste en Santé Mentale...)</li> </ul>

## ATELIER : SENIORS

12 mars 2024

TERRITOIRE	PARTICIPATION	ÊTRE CAPABLE
<p>Quelles contributions au projet de cohésion sociale ?</p>	<p>Quelle place pour les habitants dans le pilotage et dans l'action ? Quels autres acteurs impliquer Comment ?</p>	<p>Quelles capacités devrions-nous développer collectivement pour mieux répondre aux besoins du territoire et des habitants ?</p>
<p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- situations d'isolement</li> <li>- envie d'agir et de s'engager</li> <li>- besoins numériques</li> <li>- problématiques de transport</li> <li>- appréhension du départ en maison de retraite</li> <li>- freins à l'accès à la culture</li> <li>- peur de sortir hors du domicile</li> <li>- demandes d'ateliers intergénérationnels</li> </ul> <p><b>Existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcement de la coordination</li> <li>- développement de l'offre d'accueil, de service et d'espaces d'engagement au sein des centres sociaux</li> <li>- nombreuses initiatives : médiathèque, S.A.A.D., soutien aux aidants, E.H.P.A.D., accueil de jour, Croix-Rouge, jardin des utopies...</li> </ul>	<p><b>Participation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposition d'espaces et de lieux d'engagement</li> <li>- transmission : valoriser les connaissances et compétences (forces)</li> <li>- permettre et valoriser l'engagement des seniors</li> </ul> <p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balcons de Tivoli</li> <li>- Etablissements en direction des seniors</li> <li>- Mona Lisa</li> <li>- Médecins</li> <li>- Equipe Alzheimer</li> <li>- CIRPA</li> <li>- CLIC</li> <li>- Petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de proposer des lieux de vie, de partage, de rencontre et de les faire connaître</li> <li>- d'accompagner les initiatives et bâtir une réponse à partir des envies, des attentes et des besoins réels des seniors</li> <li>- de faire évoluer l'image des structures accueillant les seniors</li> <li>- de déployer le service de transport à la demande</li> <li>- d'accompagner dans le long terme les personnes du domicile vers l'extérieur</li> <li>- de s'appuyer sur les seniors ressources pour aller chercher les autres</li> <li>- d'élaborer collectivement une stratégie et une réponse territoriale</li> </ul>

## CONCLUSION

Ces rencontres souhaitaient :

- croiser les regards des professionnels sur onze grands thèmes choisis ;
- valoriser l'expérience des techniciens agissant sur la commune du Bouscat ;
- offrir une vision territoriale et partagée : une méthode identique sur chaque atelier pour « faire image commune ».

Plus de 50 professionnels ont participé à ces rencontres organisées de décembre 2023 à mars 2024 par L'Agora au C.C.A.S.

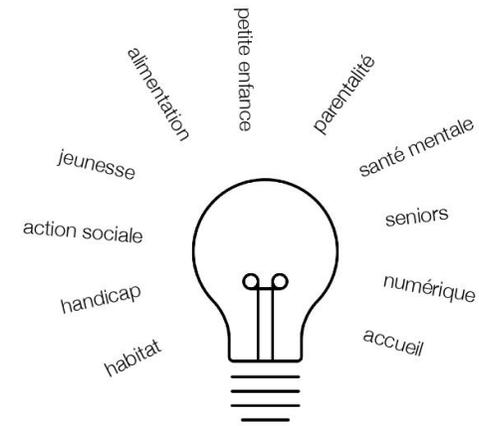
La méthode visait, à partir d'un point sur l'existant, à réfléchir à :

- la participation des habitants ;
- les capacités collectives à développer pour renforcer la pertinence de notre action.

Nous nous limiterons à quelques constats généraux :

- une implication forte des professionnels du territoire, notamment des Services municipaux, du C.C.A.S., du Département, des centres sociaux, des bailleurs sociaux et des E.H.P.A.D. Notons cependant la nécessité de mobiliser les associations de solidarité et le secteur associatif ;
- une attente forte, exprimée par les professionnels, de créer des réseaux et des groupes de travail dans l'objectif d'un meilleur dialogue et d'une meilleure orientation des habitants ;
- l'intérêt exprimé de poursuivre le travail engagé par L'Agora autour d'une meilleure connaissance des missions de chacun ;
- le rôle central de l'accueil dans toute démarche sociale et l'importance de créer un réseau des fonctions accueil entre structures ;
- de développer un projet alimentaire territorial qui tienne compte de la nécessité de répondre aux enjeux de transitions ;
- la problématique spécifique de l'habitat qui, comme pour de nombreux territoires, constitue une préoccupation essentielle et encore insuffisamment partagée entre acteurs (pensé, réfléchi et traité ensemble) ;
- l'importance d'accompagner la cohérence des parcours des familles d'enfants porteurs de handicap sur le territoire, notamment lors des intégrations dans une nouvelle structure, et d'identifier et accompagner les structures ;
- de communiquer sur l'ensemble des initiatives territoriales, municipales, associatives et de collectifs d'habitants, afin que chacun puisse trouver une réponse pleinement adaptée à ses besoins ;
- de valoriser l'engagement, notamment des jeunes, pour favoriser la participation de tous à la vie de la cité ;
- de mobiliser le numérique, dans le cadre d'une réponse sociale globale, au service de la création de lien et de la lutte contre l'isolement ;
- donner de la visibilité à l'ensemble de l'offre en matière de parentalité sur le territoire ;
- de promouvoir les métiers de la cohésion sociale pour faire face aux problématiques de recrutement global de nos secteurs, notamment, mais pas exclusivement, celui de la petite enfance ;
- d'accompagner le développement d'initiatives, notamment associative, dans le domaine de la petite enfance ;
- de lutter contre l'isolement des seniors et des jeunes ;
- la participation des habitants reste un enjeu à travailler pour les professionnels pour une meilleure prise en compte de la place des habitants dans l'action sociale locale.

Ces quelques éléments de synthèse ne peuvent pas se substituer à la richesse des propositions qui ont émergé des ateliers. La méthode de travail proposée, basée sur le développement des capacités, a permis de réfléchir autrement vers une réponse collective et transversale.





### **3. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION AVEC LES BOUSCATAIS**

Réalisée par des consultants « le cercle des  
actionneurs »

Pour organiser et animer cette concertation – troisième brique du diagnostic partagé mené à bien dans le cadre de la démarche d'élaboration du projet de cohésion sociale (aux côtés de l'analyse en interne de données statistiques et de l'organisation d'Ateliers des acteurs du territoire AGORA) –, la commune du Bouscat a choisi de se faire accompagner et s'est ainsi tournée vers **le cercle des Actionneur.es**, le collectif des consultant(e)s de Co-actions, coopérative d'entrepreneur(e)s solidaires de Bègles.

Deux consultants, issus de l'univers des collectivités territoriales, avec une forte expérience en matière de concertation, ont ainsi été fléchés sur cette mission :

Yann Costesèque et Antoine Mandret-Degeilh

### **La concertation s'est déroulée en 3 étapes :**

✓

Des temps d'«aller-vers», visant à faire émerger, en partant d'une consigne très générale, des thématiques (les problématiques sociales, les difficultés rencontrées, le vécu, notamment) qui ont pu ensuite être intégrées au questionnaire qui était alors en cours d'élaboration.

✓

La passation d'un questionnaire en ligne visant à interroger les habitant(e)s et usager(e)s du Bouscat sur leurs besoins et leurs attentes concernant les enjeux relatifs au projet de cohésion sociale.

✓

La mise à disposition de registres de contributions papier offrant aux habitant(e)s et usager(e)s du Bouscat une parole plus large et moins contrainte que ne le permettaient les questions fermées du questionnaire.

# Synthèse de la concertation

*Les habitant(e)s et usager(e)s du Bouscat ont exprimé un ensemble riche et varié de solutions pour améliorer la vie dans leur commune, reflétant une volonté collective de renforcer les liens sociaux, d'améliorer les infrastructures et de promouvoir des pratiques durables.*

## **Vivre-ensemble**

Pour faciliter les liens sociaux, plusieurs propositions émergent. Il s'agit notamment d'organiser des événements visant à renforcer les relations intergénérationnelles et de promouvoir les manifestations de quartier. La création de nouvelles associations est encouragée par ailleurs. Des initiatives telles que l'organisation de repas solidaires et de visites de sites locaux comme le CCAS, Ricochet ou Le Carrousel sont également proposées pour stimuler les interactions entre les habitant(e)s.

## **Solidarités**

Le renforcement des solidarités au sein de la population est une priorité. Les solutions incluent un soutien accru aux familles en difficulté et aux personnes âgées, ainsi que la création de réseaux d'entraide entre voisins. Un accompagnement spécifique pour les aidant(e)s et des mesures de soutien à la parentalité sont également revenus à plusieurs reprises. De plus, l'idée d'habitat partagé est avancée pour renforcer les liens sociaux et offrir une alternative de logement solidaire. Toujours en matière de logement, le développement de logements sociaux et une meilleure information sur les options de logement sont demandés.

## **Transition écologique**

La promotion de pratiques durables est un axe fort. Les habitant(e)s plaident pour davantage d'espaces verts et proposent des ateliers de réparation collaborative et de jardinage collectif pour renforcer les liens sociaux tout en adoptant des pratiques durables. Ils souhaitent aussi davantage de sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Des programmes éducatifs sur la transition écologique, pour les jeunes et les adultes, sont également suggérés.

## **Mobilités**

L'amélioration des mobilités est cruciale. Les solutions incluent l'amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes, avec la création de pistes cyclables sécurisées, par exemple, ainsi que le développement des réseaux de transports en commun. L'installation de stations de location de vélos et de trottinettes électriques est également proposée. Les habitant(e)s souhaitent la mise en place de zones de circulation apaisée et d'espaces de circulation partagés. De plus, l'accessibilité des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite doit être améliorée.

## **Vie quotidienne**

L'amélioration des infrastructures et des services figure également parmi les préoccupations. Il est suggéré d'augmenter le nombre de places dans les infrastructures de garde d'enfants et de rendre ces services plus accessibles. Les habitant(e)s souhaitent voir davantage d'activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants et les adolescent(e)s (public maintes fois mentionné), ainsi que des activités familiales pour favoriser les interactions au sein des foyers.

## **Espace public**

Enfin, l'amélioration des espaces publics est essentielle. Il est recommandé de mieux entretenir et améliorer les parcs et espaces verts, d'ajouter des bancs et des espaces de repos pour encourager les personnes âgées à sortir et de créer davantage de zones de rencontre dans les espaces publics pour renforcer la cohésion sociale, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public. Ils préconisent également une augmentation des patrouilles de police municipale pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques.

## **Communication**

Optimiser la communication et l'information est une autre priorité. Il est proposé de rapprocher l'information des lieux de vie des habitant(e)s et d'améliorer l'accessibilité de l'information existante. Pour faciliter la communication entre les habitant(e)s, l'utilisation de *newsletters*, de réseaux sociaux et l'organisation de réunions publiques sont recommandées. Un réseau d'entraide et une meilleure information sur les aides disponibles sont également souhaités.

*En résumé, cette synthèse des propositions des habitant(e)s et des usager(e)s du Bouscat reflète une volonté collective d'améliorer la qualité de vie dans la commune en renforçant les liens sociaux, en optimisant les infrastructures et services et en adoptant des pratiques durables pour un avenir meilleur.*



## 4. Éléments de diagnostic CAF

# CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE



# Les prestations CAF versées au Bouscat

**24 239 000€ de prestations légales, dont**

- 5 636 000€ de prestations d'entretien (appelées « famille » dans le Portrait Social)
- 4 309 000€ de prestations liées aux jeunes enfants
- 4 315 000€ de prestations logement
- 3 048 000€ de prime d'activité
- 3 168 000€ de RSA
- 3 763 000€ d'AAH

## ANNEXE 1 : EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CTG 2020 -2024

### Axe I : Une ville qui nous relie : Développer un réseau d'acteurs pour mettre en œuvre et évaluer le projet

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Réalisation ?
<b>1. Favoriser un travail en transversalité et l'interconnaissance des acteurs</b>	Valoriser le poste de chef de projet CTG	<i>Pilotage</i>	<i>Pas compris</i>
	Pérenniser les postes de chargés de coopération thématiques enfance et jeunesse	<i>Pilotage</i>	<i>Pas compris</i>
	Mettre en œuvre des instances de projets partagés entre les différents services et partenaires de la collectivité	Expérimentation d'un observatoire social (l'Agora) Séminaire annuel interacteurs CTG Rencontres entre professionnels du territoire	
	Mutualiser les travaux des instances déjà existantes pour éviter le millefeuille institutionnel		
	Mettre en œuvre des groupes de travail en fonction des objectifs prioritaires et des thématiques non traitées par les instances existantes		
	Améliorer la communication du projet global		<i>Pilotage</i>
<b>2. Mettre en œuvre une démarche de veille sociale territoriale</b>	Organiser le recueil d'informations pertinentes pour l'analyse et la veille sociale territoriale	Expérimentation d'un observatoire social (l'Agora) Outil commun de recueil des données Mise en place d'un réseau petite enfance / Petits-déjeuners de professionnels Rencontre entre professionnels du territoire	
	Produire des analyses territoriales de données		

	Partager les informations avec les acteurs et partenaires du territoire pour guider l'action publique		
3. Favoriser l'implication des acteurs dans la mise en œuvre du projet social global	Clarifier les missions de chaque acteur	<i>Pilotage</i>	
	Créer un réseau local	Expérimentation d'un observatoire social (l'Agora) rencontre entre professionnels du territoire	

## Axe II : Une Ville en mouvement, accompagner l'évolution du territoire en adaptant les services aux besoins nouveaux

			Réalisation ?	
<b>1. Adapter les offres de service aux besoins grandissants de la population dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse</b>				
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions		
<b>Développer l'offre d'accueil petite enfance sur la commune en fonction de l'évolution des besoins des familles</b>	Contribuer à l'observation des besoins et de l'offre	Récueil d'éléments statistiques et transmission des informations		
	Créer de nouvelles places d'accueil du jeune enfant sur le territoire pour mieux répondre aux besoins	Création de l'Eco structure regroupant le Multi-accueil, le RAM, le LAEP et l'association Ricochet Accompagner les porteurs de projet privés dans une démarche interinstitutionnelle pour mieux s'adapter aux besoins du territoire		
	Veiller à l'optimisation des structures	Repenser l'accueil occasionnel pour répondre aux nouveaux besoins sociaux		
		Démarches favorisant le maintien et le développement de postes d'assistants maternels pour le service d'accueil familial		
		Adaptation des projets de fonctionnement des structures municipales		
	Promotion et développement du RAM et du LAEP			
Accompagner la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s	Communication sur le métier d'assistant(e) maternel(le) Accompagnement des candidats à l'agrément			

		Augmentation du temps de travail de l'animatrice du RAM	
	Veiller à maintenir la mixité sociale dans l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant	Mise en place d'une dynamique de réseau petite enfance	
<b>Adapter l'offre des publics 3-17 ans</b>	<i>Renforcer la qualité de l'accueil collectif pour les 6-17 ans</i>	Inscription des structures dans le cadre de la charte de qualité du Plan mercredi	
	<i>Développer l'offre d'accueil des 12/17 ans et adapter les actions en direction de ce public</i>	Réfléchir à une adaptation de l'offre en direction des jeunes de 11-17 ans Evolution des actions dans le cadre d'accueils de jeunes Accompagnement de projets d'implication des jeunes dès 12 ans	
	<i>Proposer une politique tarifaire adaptée, favorisant l'accessibilité de l'offre de services enfance /jeunesse sur la commune</i>	Evaluer la politique tarifaire et la faire évoluer, élargir la réflexion sur cette politique tarifaire aux centres sociaux (Ricochet et le Carrousel)	
<b>2 - Poursuivre les actions facilitant l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes du territoire (6-25 ans)</b>			
<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>	<b>Réalisation ?</b>
<b>Reconnaitre et valoriser la place des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs citoyens</b>	Sensibiliser les jeunes pour une meilleure compréhension de notre société et notamment du développement durable	Actions inscrites à l'acte 2 de l'agenda 21 ; démarche RSE Mise en place d'une restauration responsable (tri des déchets, DPS...) Journée Jeunesse et Citoyenneté (BIJ), Club nature ALSH, Quinzaine de l'égalité (asso-services) ... Actions associatives comme La Fabrik, Le Carrousel...	
	Affirmer les principes de citoyenneté pour contribuer au mieux vivre ensemble	Organisation de séjours, de camps, de stages, de sorties... (ALSH, écoles, Scouts et guides de France, Carrousel, Ricochet...) Soutien aux valeurs sportives (USB, vacances sportives...) Formations 1ers secours (collèges, BIJ) Actions associatives comme Place aux jeunes (Le Carrousel), accompagnements Projets jeunes (Ricochet) ...	

	<p>Accompagner l'expression et l'implication des enfants et des jeunes</p>	<p>Conseils des élèves (écoles), formation des délégués de classe (Collèges, Jean Moulin et Ausone), conseil des enfants et des jeunes (Ricochet et Carrousel) responsabilisation des enfants et des jeunes au niveau du tri des déchets (écoles et collèges)</p>	
	<p>Valoriser l'engagement</p>	<p>Remise de la carte électorale par le Maire, « Remerciements aux jeunes acteurs bouscatais », Récompenses aux sportifs Mise en relation des bénévoles et des associations (France Bénévolat, Passeport bénévole, « Journée Jeunesse et citoyenneté », « Quinzaine de l'égalité, diversité, citoyenneté" (BIJ, associations), « Conseil des jeunes » (Carrousel), « Place aux jeunes » (Carrousel), informations sur les « juniors associations »</p>	
<p><b>Contribuer à un environnement propice à l'autonomie</b></p>	<p>Rendre compréhensible et accessible les différents outils qui leur sont destinés et relatifs à leurs préoccupations (emploi, formation, accès au logement)</p>	<p>Coopérative Jeunesse de Services (Coop Alpha/ville Eysines), salon job d'été (BIJ) Chantier éducatif (Mission Locale Technowest) Chantiers jeunes (Gironde habitat/TFPB) Orientation projet professionnel pour les 16-25 ans déscolarisés (Mission Locale Technowest), Formation BAFA (BIJ), Valorisation du bénévolat (passeport du bénévole) Promotion du service civique (Mission Locale Technowest) Facilitation de la mise en relation « entreprises/jeunes », immersion en entreprise, stages, Présentations, dispositif garantie jeunes (Mission Locale Technowest), ateliers CV, lettres de motivations, simulations d'entretiens d'embauche (BIJ) Service emploi de la ville, accueil de stagiaires sur les structures municipales et associatives, espace de coworking et de coliving (Le Patio). Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale Prévenir les comportements à risque (CLSPD) :</p>	

		Prévention sécurité routière (Collèges, écoles Jean Moulin et Ausone, BIJ), « Forum santé » (BIJ), Initiation aux premiers secours (collèges), PSC1 (BIJ), Sensibilisations citoyenneté (Collèges, BIJ), accès au droit commun (Mission Locale Technowest) Accès informations : culture, loisirs, santé, logement (BIJ), ateliers vitalité (Mission Locale Technowest)	
--	--	--	--

3. Renforcer les politiques à destination des 0-25 ans en recherchant une continuité éducative			
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Réalisation
<b>Proposer un parcours éducatif riche dès la petite enfance, et accompagner les enfants et les jeunes vers la réussite</b>	Favoriser la cohérence éducative entre les temps scolaires et périscolaires	Labellisation des ALSH « Plan Mercredi » Rencontres régulières avec les Directeurs/trices d'école	
<b>Sensibiliser les enfants et jeunes pour une meilleure compréhension de notre</b>		Inscrire les EAJE dans la démarche écolo crèche (diagnostic, plan d'action, labellisation) Développer les actions de développement durable au sein des structures enfance et jeunesse	

société et notamment du développement durable		Poursuivre les manifestations de sensibilisation générale (fête des jardins...) Projets et animations autour de l'environnement au sein de nombreuses structures bouscataises (potagers, Club nature (ALSH), installation de composteurs au sein de plusieurs écoles du territoire, découverte bois du Bouscat (écoles), découverte des Eco-gestes, stages thématiques (Ricochet)	
Mettre en place des dispositifs partenariaux de prévention		Création d'affiches sur les écoles et réalisation de 2 films dans le cadre du prix « non au harcèlement » Passage du permis internet Comité local sécurité prévention délinquance, « Forum santé » (prévention aux usages numériques, harcèlement...) « Journée Jeunesse et citoyenneté », médiation par les pairs (école) Participation à la quinzaine de l'égalité (ALSH/APS), développer des actions de prévention	
Démocratiser la culture et favoriser les pratiques culturelles, scientifiques et techniques		Déploiement de la carte jeune Actions associatives Été métropolitain	
Proposer une offre diversifiée de pratiques sportives accessibles à tous		Forum des associations, sections Union Sportive Bouscataise, « mercredis sportifs » (ALSH), écoles multisports, « Vacances Sportives », natation (piscine municipale), création d'une journée olympique afin de promouvoir les valeurs olympiques et la découverte de nouveaux sports	

[Saut de retour à la ligne]

#### 4. Soutenir et accompagner les familles dans leur rôle parental

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Réalisation ?
Prendre en compte toutes les familles dans leurs diversités	Renforcer la communication avec les familles et accompagner les nouvelles familles dans la connaissance des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Mise à disposition de planning, affichage, portail famille (=service animation/école)</li> <li>*Point info parents (Le Carrousel-Ricochet)</li> <li>*Temps d'échanges et d'informations sur les différentes structures de visites de structures,</li> <li>*Accueil personnalisé, temps forts avec les familles (écoles, collèges, ALSH de la ville, accueils périscolaires, associations...), « Portail Familles »</li> <li>*Soirées d'information et d'échanges sur l'offre d'accueil petite enfance</li> <li>*« Forum des associations »</li> </ul>	

	Favoriser les liens parents/enfants	*Création de moments conviviaux, fêtes de fin d'année dans les écoles et accueils de loisirs *Semaine de la petite enfance (pôle petite enfance) *« Lieu d'Accueil Parents Enfants » : espace de lien social dédié aux parents isolés, soutien aux parents dans leur rôle éducatif en offrant un espace d'écoute et de parole *Offrir aux enfants sans mode d'accueil un espace de jeux, d'éveil et d'ouverture aux autres (pôle petite enfance), ludothèque (Ricochet), jouer ensemble, partager un temps d'échanges et de complicité *Ateliers parents/enfants « A tous petits pas »	
Accompagner et prévenir les ruptures familiales	Favoriser la mise en réseau et renforcer les actions de sensibilisation des acteurs du territoire pour améliorer l'accompagnement des familles	Rencontres collectives, diffusion d'information, création d'un réseau de partenaires (dans le cadre de l'Agora)	
	Faire connaître les dispositifs d'accompagnement (médiation familiales, aide à domicile ...)	Diffusion de plaquettes, réunions d'information des partenaires	
Soutenir les familles monoparentales	Développer les actions d'information facilitant l'accès aux droits des familles en situation de séparation	Orientation journée "parents après la séparation", orientation vers permanence travail social	
	Engager une réflexion dans le cadre de l'accompagnement des familles en horaires atypiques ou sans liens sociaux	Elaborer une recherche action avec les communes limitrophes concernées Eysines, Le Haillan pour lever les freins au retour à l'emploi	
	Développer des actions d'accompagnement à la scolarité	Développement des cycles de CLAS proposés par les centres sociaux avec une attention particulière au public du quartier Politique de la ville	
	Favoriser le départ en vacances des familles monoparentales	Action Point Info Vacances, Projet Vacances de Territoire	

### Axe III. Une ville responsable : favoriser une politique inclusive et la cohésion sociale du territoire

1. Améliorer l'accès aux droits et lutter contre les formes d'isolement				
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions		
				Réalisation ?
Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non-recours	Sensibiliser, informer et former les acteurs aux dispositifs existants	*Aide aux démarches (associations) *Accès à la MSAP Eysines pour rendez-vous des droits (Travailleur social) *Actions collectives d'information et d'actualisation des Connaissances aux acteurs concernés		
	Développer des actions autour de l'inclusion numérique	*Mise à disposition d'espaces numériques Municipaux/associatifs, accompagnement et formation des publics dans le labo numérique à la source  *Réflexions interservices sur l'accueil du public éloigné du numérique *Formalisation au centre social de Ricochet d'un projet de Lutte contre la fracture numérique		
	<i>Développer le réseau d'acteurs pour améliorer l'orientation et l'information des publics</i>	*Répertoire des ressources (Agora) et mission de chacun *Commission technique accès à l'épicerie solidaire la Bous'Sol *P'tit déjeuner des professionnels intervenant sur le		

2. Valoriser et soutenir les initiatives citoyennes				
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Réalisation	
Pérenniser un développement social local associant les acteurs du territoire	· Poursuivre le partenariat avec les bailleurs sociaux	*Réunions CLSPD avec un groupe dédié aux bailleurs sociaux *Commission inter-bailleurs sociaux pour étudier les mutations *Convention TFPB avec Gironde Habitat (et Eysines) *Forum du logement sur le Bouscat *Actions de prévention de lutte contre la précarité énergétique sur		

	les résidences concernées *Développer des actions d'auto-réhabilitation quartier politique de la ville	
Conforter la place des associations dans le projet social	*Temps forts portés par la MVA : rendez-vous des présidents, pique-nique des bénévoles... *Temps d'information et accompagnement des associations locales	
Favoriser le lien inter générationnel	*Semaine Bleue (ateliers entre scolaires, résidents des résidences autonomie) *Co-élaboration d'un programme d'animation sénior *Actions associatives comme le Carrousel des générations (Le Carrousel), animation en résidences autonomies *Lectures à voix haute "Les mamies racontent" à destination des 3-6ans, organisation d'ateliers parents/enfants et grands-parents/enfants (médiathèque)	
Promouvoir un accès à la culture comme levier de rencontre, mise en relation	*Proposition culturelle associative : La marche enchantée (Le Carrousel), la P'tite saison (Ricochet), Festival d'improvisation (Ricochet) ... *Politique de la ville/convention TFPB avec équipe, service civique, tournée vers la culture (programme 2020) *Programme culturel de la ville ; carte jeune *Commission projets et événements de l'AFB *Médiathèque : gratuité totale de l'inscription, animations gratuites et ouvertes à tous *Saison culturelle : dispositif "une place achetée, une place offerte" pour Ricochet, Le Carrousel, l'AFB *Politique tarifaire incitative pour les publics (tarifs réduits, tarifs cartes jeunes, etc)	
Favoriser l'implication des citoyens à la vie de la cité	*Projets associatifs tels que "Le Carrousel des générations" (Le Carrousel) *Création d'une plateforme d'entraide (Le Carrousel) *Création d'un journal participatif (Le Carrousel, Le Triporteur, Ricochet) *Sorties culturelles / billetterie solidaire (partenariat cultures du cœur, Rocher de Palmer, Ermitage Compostelle...)	

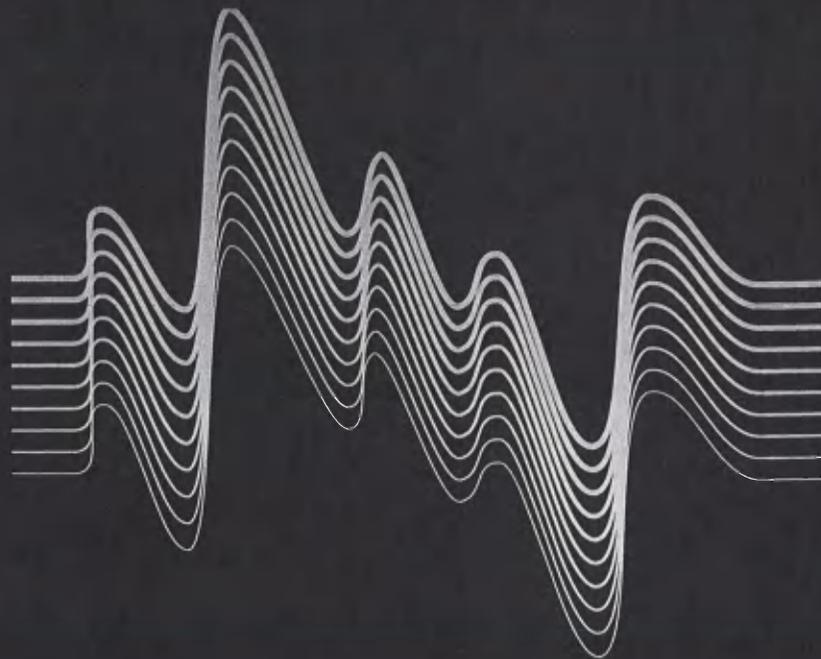
3. Renforcer les politiques portées à destination des personnes en situation de handicap			
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Réalisation
Maintenir les efforts en matière d'accessibilité	Opérer un diagnostic sur le territoire autour des questions d'accessibilité et poursuivre la mise en œuvre du programme	*Programme d'accessibilité et rapport annuel Créer un protocole d'inclusion EAJE ALSH	
Améliorer la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap et de leur famille dans les services municipaux	Poursuivre le projet d'accueil global dans les services EAJE, ALSH et APS	*Partenariat avec l'IEM d'Eysines sur ALSH Jean Jaurès *Projet « Handicap » : favoriser l'éveil des nourrissons et jeunes enfants présentant des troubles du développement (Pôle petite enfance), accueil dans une démarche d'inclusion (ALSH municipaux et associatifs, périscolaire), classe « ULIS » (écoles Centre 1 et Centre 2), inclusion au sein des écoles du territoire	A poursuivre
Faire évoluer les représentations sur les publics en situation de handicap	Développer des informations générales sur les différents handicaps Donner plus de lisibilité aux actions culturelles menées par les établissements locaux IEM ITEP...	*Médiathèque : accueil 2 fois par semaine d'un bénévole atteint d'autisme	
4. Favoriser l'intégration sociale des personnes en situation de fragilité			
Lutter contre les discriminations en favorisant les liens interculturels	Favoriser l'intégration des publics en situation de parcours migratoires, gens du voyage...	Actions associatives comme regards partagés (Ricochet/AFB), Réflexion sur des projets de valorisation des expériences des personnes en situation de parcours migratoire du type projet "je suis CAP" du CADA d'Eysines	Priorité en petite enfance (place EAJE)
	Accompagner les professionnels des structures EAJE et ALSH pour mieux accueillir les enfants et les familles	Interprétariat et inventer des outils de communication	
Poursuivre l'accompagnement des personnes vulnérables en partenariat avec MDSI, ADAV33, CCAS, CAF, Ville	Développer des actions de maîtrise de la langue et/ou interprétariat	Développer des actions de soutien et d'accompagnement à la scolarité et de maîtrise de la langue en partenariat avec les structures ressources du territoire	
		Avoir une attention particulière pour mobiliser l'offre petite enfance au service des familles en situation de fragilité Cours de français langue étrangère (Le Carrousel/CLAP)	
Lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle	Mener une réflexion avec les communes limitrophes sur l'accueil pour des publics en insertion sur horaires élargis ou atypiques		

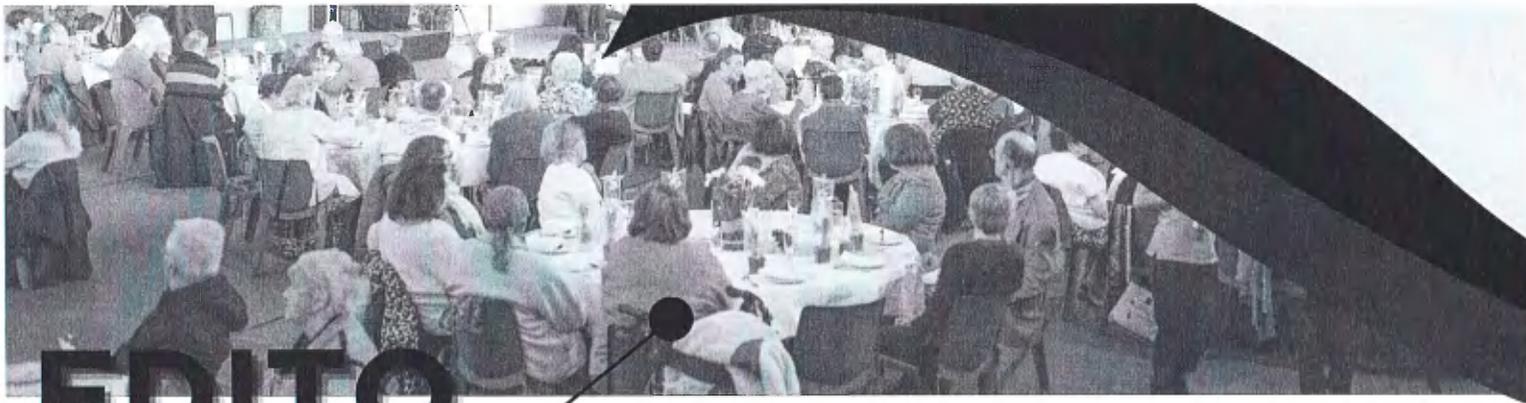
	Accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux du quartier prioritaire politique de la ville	Aides aux démarches du Carrousel, actions AFB, actions Mission Locale, réflexion d'une démarche d'ESS sur le quartier politique de la ville	
	Développer l'information sur l'accueil des enfants en situation d'urgence pour des retours en formation ou en emploi	Communication au sein des structures insertion professionnelle Places d'accueil occasionnel à l'association Trotte-menu pour l'accueil des familles du quartier	



# IMPULSIONS

**LE NOUVEAU PROJET DE COHESION SOCIALE  
DE LA VILLE DU BOUSCAT**





# EDITO

*Chères bouscataises, chers bouscatais,*

*Je suis ravi de partager avec vous IMPULSIONS, notre nouveau projet de cohésion sociale pour la ville du Bouscat.*

*32 objectifs au service des Bouscatais.*

*Derrière ce document se cache un immense travail de tous, associations, sportifs, professionnels, agents, élus.*

*Tous ont choisi de s'engager pour impulser une nouvelle dynamique sur notre territoire. Cette volonté se veut concrète, la plus proche des bouscatais.*

*Ce projet est issu du terrain, en prise direct avec les réalités que chacun et chacune vivent au quotidien.*

*Il ne s'agit plus seulement d'accompagner les personnes en situation de précarité mais bien de s'appuyer sur la force de notre territoire, la proximité, le lien entre les bouscatais, pour développer un esprit collectif.*

*Construire une politique locale autour de la notion de cohésion sociale est une manière de repenser l'action publique à la fois en partant des besoins exprimés par la population et en définissant avec l'ensemble des partenaires institutionnels un projet élargi autour du " vivre-ensemble ".*

*Cela signifie impulser le passage d'une approche spécifique de l'action sociale, ciblée sur les populations identifiées comme les plus vulnérables, à une approche plus transversale, non seulement corrective et réparatrice mais également plus préventive et surtout en mobilisant les potentiels.*

*Transformer la citoyenneté passive en une citoyenneté active.*

*La politique de cohésion sociale est la pierre angulaire de l'action communale de demain centrée sur les enjeux de proximité.*

*Aussi, en mettant en avant la notion de territoire comme espace de vie partagé, ce projet, notre projet, peut-il enraciner le lien, non pas dans une communauté d'origine mais dans une communauté d'avenir. On retrouve alors l'esprit du pacte républicain, celui de donner au social son sens premier, faire société.*

*32 objectifs au service des bouscatais.*

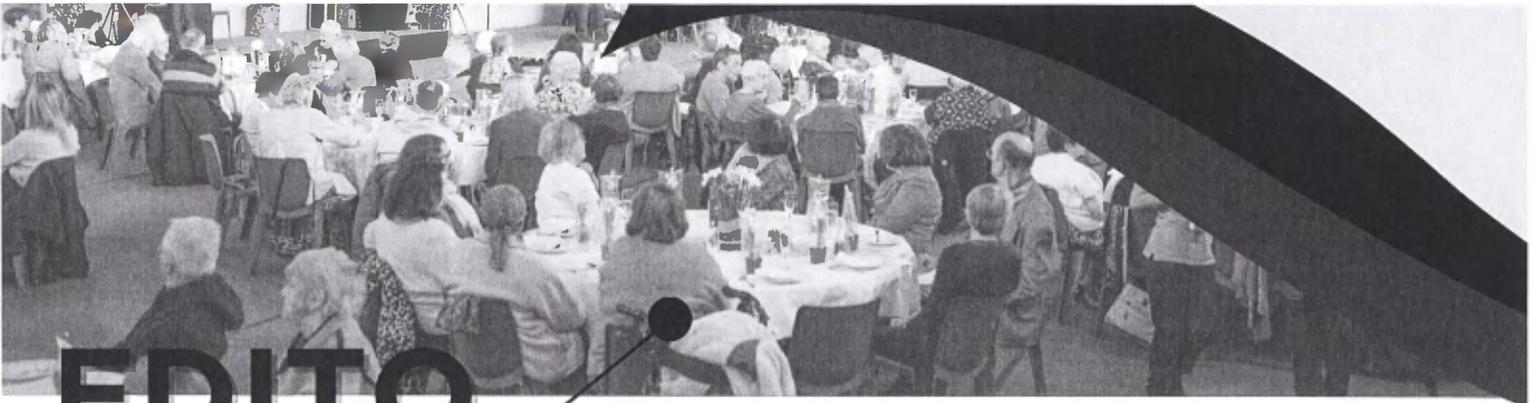
*Bonne lecture*

*Bien à vous,*

**Maël FETOUH**

Adjoint au Maire du Bouscat

Cohésion et Innovation sociale, Famille, Logement.



# EDITO

## LE NOUVEAU PROJET DE COHESION SOCIALE DE LA VILLE DU BOUSCAT, UNE HISTOIRE ECRITE TOUS ENSEMBLE

*Depuis 2009, la ville du Bouscat a invité nos bénévoles et salariés à mieux travailler ensemble au service de l'équité et de la cohésion sociale.*

*En 15 ans, nous avons fait beaucoup de chemin.*

*C'est riches de cette expérience et avec le sens de la coopération et de l'intelligence collective que nous avons pris part à ce travail qui réunit un grand nombre d'acteurs au service des habitants. Nous espérons que ce projet commun nous permettra de renforcer notre capacité à répondre aux enjeux sociaux d'aujourd'hui et de demain.*

**Chloé YNIESTA et Christel RODRIGUES**  
*coprésidentes du Carrousel*

*En 2025, notre association a renouvelé son agrément centre social. Notre nouveau projet réaffirme l'importance que nous accordons au territoire, à la famille et au développement des liens.*

*Lieu de proximité, Ricochet se veut être un espace d'engagement, où l'on peut proposer des projets et initier des dynamiques collectives. Nous aspirons ainsi à agir en faveur de la promotion des solidarités, de la construction de la cohésion sociale et contribuer à la citoyenneté. Notre ambition est de créer un environnement où chacun peut être acteur du changement.*

*C'est dans cette perspective que nous avons eu le plaisir de prendre part à la dynamique territoriale autour de l'initiative « Impulsions ». Nous souhaitons aujourd'hui contribuer activement à sa mise en œuvre.*

**Sylvie Bordes, Audrey Calluau Dessus, François Proteau**  
*Co-présidents de l'association Ricochet*



## LE PROJET DE COHESION SOCIALE DU BOUSCAT, UNE HISTOIRE ECRITE TOUS ENSEMBLE

L'histoire commence en 2008, avec un constat partagé : la nécessité de repérer les priorités de besoins et d'actions à mener sur le territoire de la ville du Bouscat en matière d'action sociale et de services aux familles. Un premier diagnostic territorial est réalisé. Le Bouscat innove, expérimente et signe la première Convention Territoriale Globale de la Métropole. L'action sociale devient territoriale. La culture du partenariat et de la transversalité infuse doucement.

En 2019, les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement de la CTG, accélèrent le processus avec la création de l'AGORA en tant qu'observatoire social du territoire et formidable réseau d'acteurs. Les Espaces de Vie Sociale deviennent Centres Sociaux.

En 2023, les acteurs de la CTG se connaissent et coopèrent au quotidien. Alors une idée germe au grès des échanges et en lien avec les élus référents, le maire et les représentants de la CAF : passer de la co-construction au copilotage. Une "équipe projet" est constituée. Sa valeur ajoutée est sa pluridisciplinarité. Le spectre de la cohésion sociale est ainsi couvert largement.

L'"équipe projet" part d'un constat commun, dans le contexte actuel, la mutualisation des moyens, des compétences et des ressources est la seule voie possible pour développer des services sans pour autant générer de coûts exponentiels. Pour se faire, il devient indispensable de s'appuyer sur tous les acteurs locaux et de développer le pouvoir d'agir des habitants. Ces deux leitmotifs deviennent alors les pivots d'un projet en construction. Le projet de cohésion sociale 2025-2029 du Bouscat.

### **Un diagnostic territorial est alors réalisé à partir d'un triptyque d'outils :**

1. Une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) pour un portrait chiffré des bouscatais ;
2. Des BouscatTerritoires avec la participation de 50 professionnels autour d'ateliers de réflexion ;
3. Une démarche de concertation réalisée en externe avec "les actionneurs" à travers des temps d'aller vers (86 entretiens), un questionnaire diffusé par la CAF (586 répondants) et des registres de contribution disposés dans des endroits clefs (46 contributions).

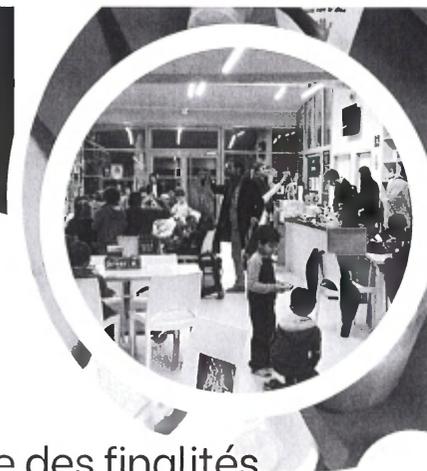
A partir de ce diagnostic, "l'équipe projet" continue à explorer ce modèle de copilotage du projet, en proposant des ateliers de travail ou de participation des habitants, au réseau d'acteurs respectifs de chacun, et selon les modalités les plus appropriées à son contexte.

La synthèse de ces travaux et les propositions de tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la réflexion sont retranscrits dans ce projet de cohésion sociale, déclinés ainsi :

**3 AMBITIONS**

**2 AXES TRANSVERSAUX**

**32 OBJECTIFS**



Les trois grandes ambitions sont pensées comme des finalités, un résultat idéal à atteindre .



Des objectifs stratégiques et opérationnels sont proposés pour chaque ambition.

La mise en œuvre du projet est définie autour de trois façons d'agir :

Capitaliser sur

Transformer

Innover

Un pilote est identifié, référent de la mise en œuvre de chaque objectif.

Enfin, les axes transversaux représentent la philosophie du projet, tel un fil rouge :

**CHACUN TROUVE SA PLACE ET PEUT ETRE ACTEUR DE LA CITE  
UN RESEAU LOCAL FORT SUR LEQUEL S'APPUYER**



# Table des matières

## EDITO

## LE NOUVEAU PROJET DE COHESION SOCIALE DE LA VILLE DU BOUSCAT

### **AMBITION 1 : TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE.**

OBJECTIF 1 : Offrir un accueil de qualité et une orientation adaptée avec des points d'accueil diversifiés et complémentaires dans toute la ville

OBJECTIF 2 : Améliorer nos outils de communication pour faciliter l'accès à l'information pour tous

OBJECTIF 3 : Accompagner la montée en compétence numérique des Bouscatais (à l'heure de l'intelligence artificielle) 1

OBJECTIF 4 : Développer des dispositifs d'aller-vers pour aller à la rencontre de tous les habitants

OBJECTIF 5 : Définir une trajectoire de développement de l'offre globale d'accueil petite enfance et enfance

OBJECTIF 6 : Renforcer l'accessibilité de tous les lieux d'accueil, en tout point de vue, ville inclusive.

OBJECTIF 7 : Améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement concernant le logement, l'habitat et le parcours résidentiel

### **AMBITION 2 : LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES.**

OBJECTIF 8 : Renforcer nos liens entre acteurs et partenaires du territoire.

OBJECTIF 9 : Mieux connaître les habitants du Bouscat et leurs usages

OBJECTIF 10 : Repérer les publics fragilisés et adapter nos modes de faire.

OBJECTIF 11 : Lutter contre l'isolement

OBJECTIF 12 : Œuvrer en faveur de la santé, notamment de la santé mentale.

OBJECTIF 13 : Améliorer l'accompagnement social et l'accès au droit des publics

OBJECTIF 14 : Avoir la capacité de mettre à l'abri en urgence des personnes en situation de vulnérabilité.

OBJECTIF 15 : Développer l'accompagnement des publics empêchés en proposant une offre de mobilité.

OBJECTIF 16 : Réserver des places pour les publics vulnérables et empêchés dans nos accueils, services et associations culturelles et sportives

OBJECTIF 17 : Accompagner le parcours de personnes en situation de handicap pour favoriser l'inclusion.

OBJECTIF 18 : Soutenir la parentalité à tous les âges des enfants

OBJECTIF 19 : Développer l'aide aux aidants

OBJECTIF 20 : Rendre la culture accessible à tous

### **AMBITION 3 : LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET L'INTERGENERATIONNEL SE VIVENT EN PROMIXITE, AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC.**

OBJECTIF 21 : Apporter des réponses ciblées au sein des quartiers

OBJECTIF 22 : Favoriser la cohésion des acteurs par territoire de vie.

OBJECTIF 23 : Développer des lieux ressources et de rencontre en proximité.

OBJECTIF 24 : Développer la culture hors les murs, au cœur des quartiers

OBJECTIF 25 : Inscrire l'alimentation au cœur du lien, de la cohésion et de la bonne santé.

OBJECTIF 26 : Promouvoir la collocation intergénérationnelle et l'habitat partagé.

OBJECTIF 27 : Soutenir les solidarités parentales

OBJECTIF 28 : Encourager et soutenir le lien social et les solidarités entre les citoyens

OBJECTIF 29 : Encourager une démocratie vivante vectrice de débat d'échange et d'engagement citoyen.

OBJECTIF 30 : Agir en faveur du bien-vieillir

OBJECTIF 31 : Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants, de collectifs, d'associations, des structures

Objectif 32 : promouvoir les métiers du lien et de la cohésion sociale.

# AMBITION 1



TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE

## **Ce qui ressort de la concertation des habitants :**

Optimiser la communication et l'information est une priorité.

Il est proposé de rapprocher l'information des lieux de vie des habitants et d'améliorer l'accessibilité de l'information existante.

Pour faciliter la communication entre les habitants, l'utilisation de newsletters, de réseaux sociaux et l'organisation de réunions publiques sont recommandées.

Un réseau d'entraide et une meilleure information sur les aides disponibles sont également souhaités.

L'amélioration des infrastructures et des services figure parmi les préoccupations. Il est suggéré d'augmenter le nombre de places dans les infrastructures de garde d'enfants et de rendre ces services plus accessibles.

Les habitants souhaitent voir se déployer les activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants et les adolescents (public maintes fois mentionné), ainsi que des activités familiales pour favoriser les interactions au sein des foyers.

## **Ce qui ressort de la concertation des acteurs du territoire (ateliers)**

L'accueil et la communication auprès des Bouscatais représentent deux éléments centraux des enjeux du territoire.

L'importance du lien, du besoin de proximité augmente en corrélation avec la dématérialisation accrue de toutes les démarches et leur complexité.



# AMBITION 1

TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION  
ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE



Les difficultés d'accès aux modes de garde pour les plus petits, les enfants de maternelle ou élémentaire représentent une problématique importante pour les familles.

La problématique de l'accès à un logement de bonne qualité est mise en exergue. Les mutations sont compliquées, certains habitats sont insalubres.

L'accès à l'information et à un accompagnement du parcours dans ce domaine est trop limité.

Les publics éloignés des services et de l'information sont à prendre en compte dans leur spécificité : handicap, illettrisme, allophone...

Enfin, une représentation de certains services (notamment sociaux) est à déconstruire auprès de la population.

Les jeunes poussent difficilement la porte des institutions. Tous les jeunes ne viennent pas dans les endroits dédiés cependant nous savons que certains ont pourtant besoin de bénéficier d'un accompagnement.

Les crises environnementales et sociétales sont nombreuses. Elles sont des opportunités pour renforcer ensemble la résilience de chacun, pour faire des difficultés subies, des opportunités choisies.

Développer la connaissance des habitants sur les enjeux numériques, de mobilité, de solidarité, d'habitat partagé, de transition écologique favorisera les initiatives de chacun.

# OBJECTIF 1

Pilote : Direction Services au public

Acteurs associés : toutes les directions de la ville et les centres sociaux

**Offrir un accueil de qualité et une orientation adaptée  
avec des points d'accueil diversifiés et complémentaires dans toute la ville.**

## CAPITALISER

De nombreux lieux d'accueil et d'information : Mairie, la Source, CCAS, MDS, Centres sociaux, inscriptions scolaires, RPE, police municipale, DST, Info Jeunes, Mission Locale, Relais Petite Enfance,

Des agents d'accueil dans chacun de ces lieux et des horaires d'ouverture diversifiés.

## TRANSFORMER

Identifier les personnes ressources "accueil" sur tout le territoire et favoriser la formation entre pairs pour une montée en compétence globale,

Modifier les plages horaires d'accueil en travaillant la complémentarité entre les lieux d'accueil,

Etendre le label "qualiville" à tous nos accueils (#objectif RSO).

## INNOVER

Créer un réseau des "accueillants" qui se réunit 3 fois par an et se rencontre dans les différents lieux d'accueil pour avoir la capacité d'orienter le mieux possible (en s'appuyant sur l'AGORA) (#Fiche action CTG n°1)

Créer un outil de partage de l'information entre les référents des accueils du territoire,

Utiliser la méthode du "design de service" pour améliorer nos accueils en impliquant les usagers,

S'appuyer sur les agents d'accueil pour mettre en oeuvre une démarche de diagnostic continu,

Se saisir de la plaine des Ecus pour créer un tiers lieu en harmonie avec les deux centres sociaux et en lien avec l'espace mobile/ emploi,

Envisager de créer un espace mobile pour aller vers les jeunes et les seniors.



# OBJECTIF 2

Pilote : Direction de la communication

Acteurs associés : les usagers

## Améliorer nos outils de communication pour faciliter l'accès à l'information pour tous

### CAPITALISER SUR

Les modes de communication existants, nombreux et diversifiés,

S'appuyer sur les liens et les réseaux d'acteurs pour se connaître, notamment via l'AGORA.

### TRANSFORMER

Créer des outils de communication en "FALC" (facile à lire et à comprendre) adaptés à tous les âges et tous les publics,

Favoriser une meilleure compréhension des missions de chacun et notamment des acteurs sociaux (MDS/ CCAS/ protection de l'enfance) à travers un discours commun et partagé,

Renommer le CCAS et ou le pôle sénior pour favoriser le sentiment d'accessibilité à tous et créer un nouvel outil de communication pour présenter ses missions

Favoriser le partage des informations des acteurs de la ville en général (associations notamment) via la communication de la mairie,

Créer un "Guide pratique" à remettre aux familles avec tous les documents : scolaires, médiathèque, parentalité... adapté à tous les âges (#Fiche action CTG n°2).

### INNOVER

Développer des opérations "ramène ton pote",

S'appuyer sur l'intelligence artificielle comme outil ressource,

Créer des boîtes à info dans les espaces de rencontre/ espace public,

Modifier le plan du Bouscat avec les lieux ressources et associations,

Développer avec les jeunes des outils de communication adaptés à leurs habitudes



# OBJECTIF 3

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales

Acteurs associés : Médiathèque, Centres sociaux, service jeunesse, Mission Locale Technowest

Accompagner la montée en compétence numérique des Bouscatais  
(à l'heure de l'intelligence artificielle)

## CAPITALISER SUR

Les actions menées par la médiathèque, les centres sociaux, Info Jeunes et la Mission Locale Technowest : points relais numériques,

Le recrutement du conseiller numérique

## TRANSFORMER

Améliorer la communication sur les offres d'accompagnement et de formation numérique de sorte que chaque habitant puisse connaître et bénéficier des services qui lui sont offerts,

Contribuer à recueillir les attentes des bouscatais pour adapter nos supports et rendre nos actions toujours plus pertinentes,

Valoriser et promouvoir les actions menées dans nos différents lieux d'accueil,

Promouvoir les retours d'expérience, partager les témoignages, organiser des événements.

# OBJECTIF 3

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales

Acteurs associés : Médiathèque, Centres sociaux, service jeunesse, Mission Locale Technowest

Accompagner la montée en compétence numérique des Bouscatais  
(à l'heure de l'intelligence artificielle)

## INNOVER

Aller à la rencontre des bouscatais en difficulté numérique ou en situation d'illectronisme.

Le conseiller numérique interviendra dans divers lieux publics et proposera des formations de base adaptées aux besoins spécifiques de chacun, renforçant ainsi l'inclusion numérique au sein de la ville (# fiche action CTG n°3)

Proposer des parcours de formation personnalisés de groupe :  
les points relais et le conseiller numérique développeront des parcours de formation simples, rapides et adaptés aux compétences et attentes de chaque Bouscatais, pour leur permettre de se familiariser avec les démarches administratives en ligne, l'usage des smartphones, la messagerie, les réseaux sociaux, ou encore les outils de bureautique,

Intégrer une veille technologique et favoriser l'utilisation des nouvelles technologies (IA) : en assurant une veille continue sur les outils numériques et les technologies émergentes.

Les points relais et le conseiller numérique pourront intégrer les outils d'intelligence artificielle dans des formations de découverte de ces nouveaux outils.

Cette approche innovante vise à simplifier le parcours numérique des habitants et à optimiser nos ateliers de formation.

# OBJECTIF 4

Centres sociaux, direction des affaires culturelles, médiathèque  
Acteurs associés : Info jeunes, Mission Locale Technowest

Développer des dispositifs d'aller-vers pour aller à la rencontre de tous les habitants

## CAPITALISER SUR

L'expérience des centres sociaux,  
Les services de prévention spécialisée,  
Les médiateurs sociaux,  
Le service jeunesse de la Ville.

## TRANSFORMER

Développer les permanences des services de la mairie dans les centres sociaux,  
Délocaliser des permanences du Relais Petite Enfance sur le quartier Champs de Course,  
Déployer davantage d'actions culturelles hors-les-murs et dans l'espace public.

## INNOVER

Créer un espace mobile "Info Jeunes" / pôle seniors pour aller à la rencontre des publics au plus près de leurs lieux de vie (#fiche action CTG n° 4)

Développer les rendez-vous « Papotons » au sein des structures enfance pour mieux partager sur les projets et les services mais aussi pour une meilleure définition des besoins.

# OBJECTIF 5

Pilote : les directions Petite enfance et Parentalité et Jeunesse, CAF  
Acteurs associés : centres sociaux, crèches privées, écoles privées

Définir une trajectoire de développement de l'offre globale d'accueil petite enfance et enfance

## CAPITALISER SUR

La qualité de notre offre de mode de garde (petite enfance, enfance),

La politique publique des 1000 premiers jours,

Le Service Public de la Petite enfance à partir du 1er janvier 2025,

La fonction d'observatoire portée par le Relais Petite Enfance,

Le réseau des acteurs de la Petite Enfance,

Le réseau Parentalité.

## TRANSFORMER

Développer des coopérations entre acteurs pour favoriser des passerelles et des modalités d'accompagnement entre les différentes activités,

Structurer un projet autour de l'offre d'accueil occasionnel,

Associer les parents dans la démarche de rédaction du schéma de développement

# OBJECTIF 5

Pilote : les directions Petite enfance et Parentalité et Jeunesse, CAF  
Acteurs associés : centres sociaux, crèches privées, écoles privées

Définir une trajectoire de développement de l'offre globale d'accueil petite enfance et enfance

## INNOVER

Rédiger un schéma directeur petite enfance intégrant les trajectoires de développement, tant qualitatif que quantitatif, en regard des besoins, (#Fiche action CTG n°5)

Promouvoir les métiers de la petite enfance et de l'animation,

Valoriser notre marque employeur,

Promouvoir le mode d'accueil individuel et accompagner l'installation de MAM (#Fiche action CTG n°6)

S'appuyer sur les parents qui souhaitent se mobiliser pour accompagner l'émergence d'associations et nouveaux acteurs dans ce domaine,

Adapter nos conditions de recrutement aux spécificités de la vie des jeunes étudiants ou en recherche d'emploi,

Faire évoluer les structures d'accueil du parc de la Chêneraie : intensité d'usage les jours où elles ne sont pas occupées par les ALSH. Identifier ce lieu comme un vrai centre de ressources nature,

Mettre en place un système de gestion des données territoriales efficaces pour suivre l'évolution des besoins en extra scolaires et adapter notre offre,

Développer l'accueil d'urgence en crèche et en accueil de loisirs en lien avec les travailleurs sociaux de la MDS, et de la CAF,

Développer l'accueil occasionnel dans le cadre de parcours d'insertion des publics.



# OBJECTIF 6

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales

Acteurs associés : centres sociaux, service éducation jeunesse, CAF, Direction des Affaires Culturelles

Renforcer l'accessibilité de tous les lieux d'accueil, en tout point de vue, ville inclusive

## CAPITALISER SUR

- La Commission communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées,
- La dynamique inclusive des centres de loisirs et du multi-accueil Les Mosaïques,
- La création du poste de RSAI : référent santé et accueil inclusif dans les crèches,
- La Cellule Enfance Vulnérable de la PMI,
- Le dispositif RCP Répét Petite Enfance piloté par l'association APIMI,
- Un référent handicap au sein de l'école de musique.

## TRANSFORMER

- Renforcer les actions de lutte contre les discriminations,
- Former davantage nos personnels déjà aguerris sur les questions de handicap,
- Former les acteurs aux questions de lutte contre les discriminations et le harcèlement,
- Promouvoir la crèche inclusive auprès des partenaires et des familles.

## INNOVER

- S'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants,
- Développer des outils adaptés pour prévenir des risques de violence physiques ou mentales,
- Créer des missions de supervision au bénéfice des équipes sur des situations de handicap ou de troubles du comportement,
- Développer l'accueil d'urgence en crèche et en accueil de loisirs en lien avec les travailleurs sociaux de la MDS,
- Développer l'accueil occasionnel dans le cadre de parcours d'insertion des publics,
- Obtenir le label Ville Handicap (# fiche action CTG n° 7)

# OBJECTIF 7

Pilote : Pole innovation et cohésion sociales - service social et logement

Acteurs associés : Bailleurs sociaux du Bouscat, MDS, CAF, Direction Urbanisme, Inspecteur d'hygiène de salubrité

Améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement concernant le logement, l'habitat et le parcours résidentiel

## CAPITALISER SUR

Le CCAS et la MDS disposent d'une grande expérience dans l'attribution des logements sociaux, la prévention des expulsions, la salubrité des logements,

La commission inter-bailleurs pilotée par le service urbanisme

## TRANSFORMER

Officialiser et formaliser la mission du CCAS dans la coordination et le suivi des attributions de logement sociaux au Bouscat en l'intégrant en tant qu'axe du projet de fonctionnement du service social et logement,

Améliorer et clarifier le circuit des usagers et l'orientation entre le CCAS et la MDS,

Développer les compétences et moyens du service pour permettre aux agents référents de travailler sur le parcours résidentiel des demandeurs, de mieux connaître le logement privé, de fluidifier les processus par une meilleure connaissance des dossiers et des partenaires bailleurs, de réaliser des visites à domicile notamment avec l'inspecteur de salubrité,

Définir une réponse structurée et efficiente pour accompagner les problématiques d'insalubrité

## INNOVER

Mettre en place des permanences/ animations dans divers lieux de la ville autour des questions de logement et habitat pour une meilleure information des habitants,

Favoriser une meilleure adaptation des logements aux besoins de la personne et développer les collocations (#fiche action CTG n° 8).

Créer de nouveaux logements dédiés aux jeunes,

Favoriser l'accès au logement des agents, notamment les métiers en tension.

# AMBITION 2



LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES

## **Ce qui ressort de la concertation des habitants :**

Le renforcement des solidarités au sein de la population est une priorité. Les solutions incluent un soutien accru aux familles en difficulté et aux personnes âgées, ainsi que la création de réseaux d'entraide entre voisins.

Un accompagnement spécifique pour les aidants et des mesures de soutien à la parentalité sont également revenus à plusieurs reprises.

De plus, l'idée d'habitat partagé est avancée pour renforcer les liens sociaux et offrir une alternative de logement solidaire.

Toujours en matière de logement, le développement de logements sociaux et une meilleure information sur les options de logement sont demandés.

## **Ce qui ressort de la concertation des acteurs :**

Les publics en situation de vulnérabilité sont insuffisamment connus et repérés.

L'accompagnement des publics empêchés et leur inclusion nécessite plus de coordination entre les acteurs et de la formation.

La question du repérage et de l'orientation des personnes souffrants de troubles psychiques est un enjeu majeur.

La prévention en santé globale et la lutte contre l'isolement représentent des outils puissants de réponse à ses problématiques pour toutes les classes d'âges, mais en particulier pour les seniors, les jeunes et les familles monoparentales.

## **Les situations de vulnérabilités sont nombreuses et plurielles :**

Les difficultés de la parentalité, en lien avec la rupture des solidarités familiales, la monoparentalité, une perte de repères, les rythmes professionnels,  
La perte d'autonomie, la souffrance psychique à tous les âges, les situations de handicap  
Les parcours migratoires,  
Le décrochage scolaire,  
Les fragilités économiques,  
L'illettrisme, l'illectronisme, la phobie administrative  
L'isolement,  
Le mal logement, le sans-abrisme.

# OBJECTIF 8

Pilote : L'AGORA

Acteurs associés : tous les acteurs du territoire

Renforcer nos liens entre acteurs et partenaires du territoire

## CAPITALISER SUR

L'AGORA : les cafés partenaires, les ateliers BouscaTerritoire,

Le réseau Parentalité,

Le Forum de l'éducation,

Le CLSPD,

Les rendez-vous des acteurs de la petite enfance,

L'équipe projet du projet de cohésion sociale,

Le croisement des regards et le développement d'une vision partagée

## TRANSFORMER

Nouvelles thématiques pour les groupes de travail

## INNOVER

Mettre en place un système de documentation de la veille territoriale et de projet de territoire,

Développer un outil numérique collaboration entre acteurs du territoire,

Nouveaux espaces de productions partagées,

Afterworks : développer la rencontre entre acteurs du territoire.

# OBJECTIF 9

Pilote : L'AGORA

Acteurs associés : toutes les directions + centres sociaux + CAF

Mieux connaître les habitants du Bouscat et leurs usages

## CAPITALISER SUR

Les outils de diagnostic à notre disposition, comme l'ABS mais aussi nos logiciels métiers par direction et structure,

L'AGORA,

Les données territoriales de la CAF,

Les centres sociaux.

## TRANSFORMER

Etablir un cadre de recueil de données commun (#fiche action CTG n°9)

Organiser et coordonner nos démarches de consultation des habitants, usagers...

## INNOVER

Questionner les usagers des structures sur leurs besoins (via des QR codes, zone d'expression...)

Mettre en oeuvre un observatoire en lien avec la DGNSI

# OBJECTIF 10

## Aire de jeux

Réservée aux enfants de 8 à 14 ans  
(se référer aux plaques sur les jeux)  
sous la surveillance et la responsabilité  
des parents ou des accompagnateurs.

Pilote : Jeunesse et innovation et cohésion sociale Acteurs associés :

Collèges, MDS, associations caritatives,

tous les acteurs de la perte d'autonomie, bailleurs, directeurs d'école

Espace sans tabac

Par respect pour nos enfants, il est formellement  
interdit de fumer dans les aires collectives de jeux.

Repérer les publics fragilisés et adapter nos modes de faire

## CAPITALISER SUR

La connaissance des acteurs des besoins des publics (ex : bases de données plan canicule) et notre connaissance des protocoles, outils, acteurs dans la métropole compétents,

Les pratiques de coordination entre acteurs autour de situations spécifiques,

Le maillage territorial,

Les capacités des acteurs associatifs (Centres sociaux / PRADO) à réaliser de l'aller-vers,

Le RPE, porte d'entrée des familles vers l'offre d'accueil petite enfance,

Dispositif des promeneurs du net à Ricochet,

Tous les services aux familles : crèches, accueils de loisirs, LAPE, RPE, centres sociaux ...

## TRANSFORMER

Augmenter le nombre de personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables (communication, aller-vers, sensibilisation de tous nos partenaires et habitants),

Proposer des formations à toute la communauté d'acteurs, notamment à l'identification des personnes fragilisées, isolées, vulnérables,

S'appuyer sur les collègues pour identifier les bénéficiaires des bourses,

Développer un réseau en identifiant mieux les acteurs de l'accompagnement à la perte d'autonomie : accueil de jour, gérontologues, ergothérapeutes, département, service public départemental de l'autonomie (SPDA) du territoire... (Cartographie).

# OBJECTIF 10

Pilote : Jeunesse et innovation et cohésion sociale Acteurs associés :  
Collèges, MDS, associations caritatives,  
tous les acteurs de la perte d'autonomie, bailleurs, directeurs d'école

Repérer les publics fragilisés et adapter nos modes de faire

## INNOVER

Développer un réseau des acteurs du repérage de l'isolement (notamment avec Mona Lisa),

S'appuyer sur des acteurs privés : la poste, la CARSAT, associations d'échanges et d'entraides, associations caritatives, gardiens d'immeuble...

S'appuyer systématiquement sur l'outil de repérage des fragilités avec l'association CIRPA (formation de tous les acteurs),

Mobiliser nos groupes d'acteurs respectifs pour favoriser le repérage et connaissance (ex : parents d'élève, citoyens vigilants...), à l'échelle de vie/ quartier des publics,

S'appuyer sur les personnes fragilisées elles-mêmes,

Développer un partenariat avec les deux grandes écoles du Bouscat (INOV et école de commerce) et Gironde Habitat (résidence étudiante en lieu et place des balcons de Tivoli) pour permettre à des jeunes d'accéder à un logement et à un emploi (exemple : animateur),

Développer et promouvoir une offre d'accueil occasionnel et d'urgence dans le cadre de parcours d'insertion des publics (#fiche action CTG n°10) ;

Développer le repérage des jeunes exclus/ en décrochage et leur proposer des activités alternatives (#fiche action CTG n°11)

# OBJECTIF 11

Pilote : Pôle Senior

Acteurs associés : CLIC, SAAD privés, Associations Mona Lisa, bailleurs sociaux

Lutter contre l'isolement

## CAPITALISER SUR

L'expérience du pôle seniors qui développe des animations pour tous, un service de transport à la demande et l'accompagnement aux courses depuis plusieurs années,

L'expérience des centres sociaux en matière d'animation de la vie sociale pour tous (notamment les familles monoparentales, les jeunes...),

Les actions intergénérationnelles : RA/crèches - Jardin'Age -  
Projet de MAM dans l'Ehpad des Balcons de Tivoli

## TRANSFORMER

Transformer les missions de certains agents du SAAD,

Développer l'animation à domicile pour amener les personnes vers le collectif,

Encourager et développer de nouvelles actions intergénérationnelles,

## INNOVER

Encourager la création de réseaux d'entraide entre parents au travers  
de goûters et de cafés des parents dans les écoles

Développer le pouvoir d'agir des habitants en les sensibilisant,

Créer un réseau d'acteurs et une démarche Mona Lisa au Bouscat.

# OBJECTIF 12

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales, DEJS (service jeunesse en particulier)  
Acteurs associés : Centres Sociaux, Service RH, CLS Bordeaux métropole, associations

Ouvrir en faveur de la santé, notamment de la santé mentale

## CAPITALISER SUR

Nos projets et actions déjà menés dans ce domaine, notamment dans le cadre du Plan Santé Bouscat,  
Les outils (communication, plan de formation) en s'appuyant sur le CLS Bordeaux Métropole,

La formation continue des agents publics et des acteurs associatifs,

Les professionnelles de santé dans les différents services du territoire : crèches, éducation nationale, PMI, hôpital suburbain, Ehpad

Un rendez-vous des présidents des associations dédié...

## TRANSFORMER

Repérer les besoins en formation des professionnels et développer une formation de tous aux "premiers secours en santé mentale",

Mieux connaître les acteurs de la santé pour mieux orienter.

## INNOVER

Développer un partenariat avec une association comme Récréamix par exemple et un protocole en interne pour appréhender très en amont nos capacités d'accueil,

Mettre en place des temps de rencontres et de professionnalisation pour les animateurs jeunesse de toutes les structures du territoire (# stratégie jeunesse).

# OBJECTIF 13

Pilote : MDS et pôle innovation et cohésion sociales, notamment le service social et logement  
Acteurs associés : centres sociaux, CAF, associations, Info Jeunes, Mission Locale Technowest.

Améliorer l'accompagnement social et l'accès au droit des publics

## CAPITALISER SUR

Le partenariat existant entre les acteurs sociaux du Bouscat : MDS, CCAS, centres sociaux, Info Jeunes, Mission Locale, la CAF et les associations caritatives.

## TRANSFORMER

Formaliser la répartition des publics et les missions de chacun à travers une Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) entre la ville, le CCAS et le Département,

Agrandir le réseau des acteurs sociaux du territoire et favoriser des rencontres en collectif (en s'appuyant notamment sur l'AGORA) pour assurer un diagnostic permanent,

construire une culture commune et partager sur les dispositifs et les ressources, penser les complémentarités et évaluer certaines situations bloquées,

Mettre en place des formations communes sur l'accueil et l'accompagnement social, Sensibiliser les professionnels du territoire aux besoins des publics en parcours migratoire.

## INNOVER

Développer des liens et contacts avec les organismes : CAF/ CARSAT/ CPAM pour que les travailleurs sociaux aient un accès facilité aux informations et aux techniciens concernant les personnes qu'ils accompagnent (#Fiche action CTG n°12)

Créer un lieu « information seniors »,

Créer un espace mobile d'information et d'accompagnement pour les jeunes,

Etablir une convention CPAM/CCAS pour faciliter l'accès aux droits,

Faire appel à Mission d'Accompagnement Santé (CPAM).



# OBJECTIF 14

Pilote : Pôle innovation et cohésion sociales, notamment le service social et logement, direction urbanisme  
Acteurs associés : MDS, associations, Bordeaux Métropole

Avoir la capacité de mettre à l'abri en urgence des personnes en situation de vulnérabilité

## CAPITALISER SUR

Un logement de fonction de la ville est aujourd'hui parfois mis à disposition d'agents qui ont besoin d'un logement d'urgence pour une courte durée.

## TRANSFORMER

Formaliser et organiser l'accès à plusieurs logements d'urgence réhabilités (ancien logement de fonction, appartement de Mieux - Vivre etc.),

Définir un règlement de fonctionnement et une organisation avec une ressource RH référente,

Assurer un renouvellement des publics bénéficiaires par un accompagnement social renforcé.

## INNOVER

Etablir un partenariat avec les résidences seniors pour le logement d'urgence.

Réaliser une étude du patrimoine foncier disponible

# OBJECTIF 15

Pilote : Pôle innovation et cohésion sociales : pôle seniors et médiation sociale, direction éducation, jeunesse, référent mobilité

Acteurs associés : direction petite enfance, centres sociaux...

Développer l'accompagnement des publics empêchés en proposant une offre de mobilité

## CAPITALISER SUR

L'expérience du pôle seniors dans le transport à la demande et l'accompagnement des seniors à des spectacles/ sorties...

## TRANSFORMER

Transformer les missions d'un agent du CCAS pour développer l'accompagnement de publics, empêchés à sortir et à accéder aux soins, services, activités, événements, parcs, lieux frais en cas de canicule, aller voter...

## INNOVER

Développer l'utilisation des vélobus / rosalie pour accompagner les publics (enfants/ adultes) éloignés à participer aux événements et services de la ville via un mode de déplacement doux,

Développer les pédibus pour les trajets domicile-école.

# OBJECTIF 16

Pilote : Direction de l'éducation, jeunesse et sport et petite enfance

Acteurs associés : CAF / MDS / pole seniors

Réserver des places pour les publics vulnérables et empêchés dans nos accueils, services et associations culturelles et sportives

## CAPITALISER SUR

La pondération des critères d'attribution des places en crèche.

## TRANSFORMER

Le fonctionnement des inscriptions au sein des ALSH, activités sportives, culturelles....

Obtenir le label AVIS pour la crèche Trotte Menu en crèche AVIS (A Vocation d'insertion Sociale),

Améliorer les partenariats entre les crèches, la BouSol, les centres sociaux.

## INNOVER

S'inscrire dans le dispositif des places réservées avec la PMI / Département,

Expérimenter une façon de réserver des places dans les ALSH / crèches en lien avec la CAF,

Expérimenter l'inclusion des adultes non seniors avec des troubles de la santé mentale lors des activités seniors.

# OBJECTIF 17

DÉCOUVERTE  
DES MÉTIERS À 360°

> Lunettes  
en réalité virtuelle

CARTE  
JEUNE  
L'ALLIÉE DE  
TES SORTIES

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales, MDS

Acteurs associés : Direction Education, jeunesse et sport, direction petite enfance, centres sociaux,  
associations spécialisées dans le handicap / inclusion, CAF, Recréamix et

autres associations spécialisées, pôle ressources handicap, servie RH de la ville, associations sportives...

Accompagner le parcours de personnes en situation de handicap pour favoriser  
l'inclusion

## CAPITALISER SUR

Expérience au sein des crèches et des ALSH

## TRANSFORMER

Continuer à former / informer les professionnels de tous les types de services,  
Organiser des équipes de coordination (type équipe éducative) en fonction du besoin.

## INNOVER

Transformer un poste du CCAS en référent handicap  
(coordination, formation, accompagnement) (#fiche action CTG n°13)

Développer le partenariat avec le CD 33 : partage de la compétence notamment sur  
l'accompagnement des publics et la réalisation des dossiers MDPH,

Formaliser dans un contrat d'accueil les besoins et conditions d'accueil de l'enfant à  
besoins spécifiques sur les structures péri et extrascolaires,

Déployer et promouvoir la crèche inclusive - Mosaiques 2

# OBJECTIF 18

Pilote : Pilote du réseau parentalité

Acteurs associés : Associations de parents d'élèves, membre du réseau parentalité

Soutenir la parentalité à tous les âges des enfants

## CAPITALISER SUR

Un réseau actif des acteurs de la parentalité,

Des lieux et des acteurs du soutien à la parentalité présents sur le territoire.

## TRANSFORMER

Tisser un environnement soutenant, disponible pouvant venir en soutien en fonction des besoins des familles,

S'adapter aux contextes complexes et aux nouvelles formes de parentalités.

## INNOVER

Créer un Projet Parentalité avec une équipe et une gouvernance dédiée (#fiche action CTG n°14)

Créer un conseil des représentants des parents d'élèves,

Développer des cafés des parents, organiser une fête des cultures et un évènement de type hôpital des meubles permettant aux parents et enfants de conduire une activité avec les animateurs,

Travailler sur la grand-parentalité,

S'inspirer du LAEP pour proposer un lieu d'accueil ouvert et équipé pour accueillir des parents avec leurs enfants jusqu'à 10 ans des créneaux définis (#fiche action CTG n°15)

Développer des actions en faveur du répit des parents,

Développer les lieux d'accueil parents enfants,  
Renforcer les actions de soutien à la parentalité dans le cadre de l'action « mission déconnexion ».

# OBJECTIF 19

Pilote : Direction innovation et cohésion sociales + Direction éducation  
Acteurs associés : CLIC, Résidence seniors, centres sociaux, CARSAT...

Développer l'aide aux aidants

## CAPITALISER SUR

Le repérage des aidants familiaux.

## TRANSFORMER

Adapter les conditions d'accueil des animations de lutte contre la perte de l'autonomie.

## INNOVER

Proposer des temps de répit sur des lieux d'accueil (#fiche action n°16)  
Mettre à disposition des espaces de la Chêneraie pour les parents en pair aidance



# OBJECTIF20

Pilote : Direction des affaires culturelles, centres sociaux, associations porteuses de tiers lieux culturels

Acteurs associés : DEJS et petite enfance

Rendre la culture accessible à tous

## CAPITALISER SUR

Le développement de fonds adaptés à tous les publics (facile à lire et à comprendre),  
La création de tarifs inclusifs pour les personnes en situation de handicap,  
La médiation culturelle pour tous via l'action culturelle des centres sociaux,  
Le dispositif carte jeune qui touche aujourd'hui plus de 50% de la population 0-25 ans du Bouscat.  
Une politique tarifaire au sein de l'école de musique,  
Une adhésion au pass culture,  
La gratuité de la médiathèque...

## TRANSFORMER

L'image de la culture qui paraît inaccessible pour certains,

Le public de la programmation culturelle en travaillant sur une offre de places plus accessibles et un accompagnement des publics (ex : partenariat avec culture du cœur).

## INNOVER

Continuer de développer les classes CHAM,

Mettre en place les billets solidaires et suspendus et libérer des places dédiées à l'inclusion,

Développer le principe des petites résidences d'artistes pendant les vacances scolaires,

Déployer un partenariat entre l'école de musique et le pôle éducation jeunesse et sport (#génération artiste),

Introduire l'art ou on ne l'attend pas ex : « l'Art dans les restaurants scolaires »,

Développer les parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec les tiers lieux,

Permettre la découverte des lieux ressources (salle de l'Ermitage, médiathèque de la source,...) autrement (coulisses, régie, archives, métiers).

# AMBITION 3



LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET L'INTERGENERATIONNEL  
SE VIVENT EN PROMIXITE,  
AU COEUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC

## CONTATS/ ENJEUX

### **Ce qui ressort de la concertation avec les habitants**

Pour faciliter les liens sociaux, plusieurs propositions émergent. Il s'agit notamment d'organiser des événements visant à renforcer les relations intergénérationnelles et de promouvoir les manifestations de quartier. La création de nouvelles associations est encouragée par ailleurs. Des initiatives telles que l'organisation de repas solidaires et de visites de sites locaux comme le CCAS, Ricochet ou Le Carrousel sont également proposées pour stimuler les interactions entre les habitants.

La promotion de pratiques durables est un axe fort. Les habitant(e)s plaident pour davantage d'espaces verts et proposent des ateliers de réparation collaborative et de jardinage collectif pour renforcer les liens sociaux tout en adoptant des pratiques durables. Ils souhaitent aussi davantage de sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Des programmes éducatifs sur la transition écologique, pour les jeunes et les adultes, sont également suggérés.

L'amélioration des espaces publics est essentielle. Il est recommandé de mieux entretenir et améliorer les parcs et espaces verts, d'ajouter des bancs et des espaces de repos pour encourager les personnes âgées à sortir et de créer davantage de zones de rencontre dans les espaces publics pour renforcer la cohésion sociale, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public. Ils préconisent également une augmentation des patrouilles de police municipale pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques.

### **Ce qui ressort de la concertation avec les acteurs (ateliers)**

L'alimentation est un bon outil pour développer des actions favorisant la cohésion sociale. Les jeunes ont besoin de lieux où se retrouver.

Les parents ont besoin d'espace de lien mais aussi de répit.

La ville du Bouscat compte de nombreuses associations. Les acteurs souhaiteraient s'appuyer davantage sur ce réseau d'acteurs.

# OBJECTIF 21

Pilote : AGORA  
Acteurs associés : rs

Apporter des réponses ciblées au sein des quartiers

## CAPITALISER SUR

Une expérience et compétence forte du développement social local  
notamment au sein de l'AGORA

## TRANSFORMER

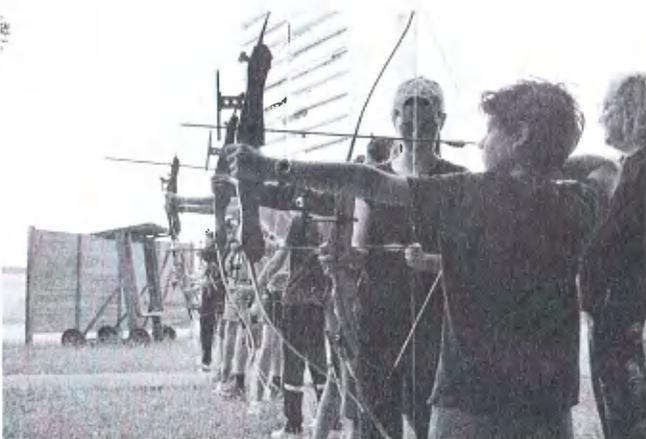
Changer nos façons d'intervenir en pensant le territoire dans sa globalité avec tous les acteurs pour apporter une réponse coordonnée et ciblée,

Savoir cibler les besoins par lieu de vie/ quartier.

## INNOVER

Déployer dans le cadre des rues écoles, avec les parents d'élèves des temps festifs  
ouverts à tous sur les parvis,

S'adapter aux parcours des habitants dans leur quotidien



# OBJECTIF 22

Pilote : AGORA

Acteurs associés : les acteurs existants en hyper proximité au sein des quartiers

Favoriser la cohésion des acteurs par territoire de vie

## CAPITALISER SUR

S'appuyer sur les expériences d'écosystème d'acteurs par zone/quartier (ex: QPV),

Le projet Bouscat 2030

## TRANSFORMER

Cartographier les territoires de vie et les acteurs de la cohésion sociale associés

## INNOVER

Organiser des rencontres par lieu de vie, se réunir régulièrement entre acteurs d'un même bassin de vie (pas seulement par projet ou thématique) en s'appuyant sur les centralités du Bouscat 2030.



# OBJECTIF 23

Pilote : Equipe projet

Acteurs associés : nouveaux acteurs à identifier

Développer des lieux ressources et de rencontre en proximité

## CAPITALISER SUR

L'expérience des centres sociaux et le développement d'espaces partagés,

Le projet du Bouscat 2030

## TRANSFORMER

Transformer des espaces inoccupés en lieux de rencontre et de liens,

Transformer les espaces verts inutilisés en espaces de jardinage partagés (massif de légumes de la rue Bonnaous).

## INNOVER

Développer des lieux tiers : épicerie, permanence AMAP, recyclerie, ateliers cuisines, médiation culturelle...

Développer des animations en coeur de quartier,

Proposer des espaces de rencontres/ d'échanges dans les espaces existants (ex : coin café à la crèche, rue aux écoles) ou des conditions d'ouverture,

Expérimenter l'ouverture des cours d'école ou autres espaces fermés habituellement.

# OBJECTIF 24



Pilote : Direction des affaires culturelles, centres sociaux

Acteurs associés : centres sociaux, artistes locaux, établissements scolaires, RA, crèches, associations locales ....

Développer la culture hors les murs, au coeur des quartiers

## CAPITALISER SUR

Les actions menées dans des espaces publics (hiver enchanté, première expérimentation de bibliothèque hors les murs, spectacles plein air...),

La mise en oeuvre du Contrat Territoire Lecture,

Les résidences d'artistes dans les crèches, dans les écoles...

## TRANSFORMER

Les habitudes des acteurs culturels pour consolider leurs compétences et favoriser l'aller vers et en dehors des lieux habituels.

## INNOVER

Déployer un dispositif de bibliothèque mobile au Bouscat,

Développer de nouveaux tiers lieu artistiques et culturels,

Développer des projets par quartier en collaboration avec les citoyens / habitants de la zone

Développer un univers musical dans chaque école,

S'appropriier l'espace public en lieu d'exposition et d'expression,

Développer les résidences d'artistes dans les crèches et centres de loisirs.

# OBJECTIF 25

Pilote : Coordination RSO

Acteurs associés : direction éducation, cohésion sociale

Inscrire l'alimentation au coeur du lien, de la cohésion et de la bonne santé

## CAPITALISER SUR

Le travail mené par Bordeaux Métropole sur cette thématique dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

## TRANSFORMER

Être capable d'établir une coordination et une stratégie communale autour de l'alimentation pour le Bouscat (#RSO),

Accompagner les acteurs (associatifs notamment) vers des pratiques alimentaires plus responsables,

Accompagner les acteurs du Bouscat dans le respect de la loi EGALIM.

## INNOVER

Développer des espaces d'offre alimentaire durable (AMAP, Coopératives, lieux de permanence...) et d'ateliers cuisine et de sensibilisation,

Développer des espaces de production dans l'espace public (arbres fruitiers, maraichage, massif de légumes),

Installer des frigo antigaspi.

# OBJECTIF 26

Pilote : CCAS, service urbanisme / CAF

Acteurs associés : Ricochet, chargé de développement économique

Promouvoir la collocation intergénérationnelle et l'habitat partagé

## CAPITALISER SUR

Liens avec des associations qui interviennent déjà au Bouscat comme "Vivre Avec",  
Le dispositif régional : UN DEUX TOIT.

## TRANSFORMER

Sensibiliser pour transformer les représentations sur la collocation (ex : pièce de théâtre "adopte un jeune")

Communiquer sur les associations existantes, les mettre en valeur dès que possible, potentiellement les soutenir (ex : mise à disposition de locaux),

Favoriser l'interconnaissance des associations agissant dans ce domaine,

Organiser des témoignages, partages d'information.

## INNOVER

Favoriser la mise en oeuvre d'habitats partagés par les bailleurs/  
promoteurs au Bouscat



Pilote : Association des parents d'élèves  
Acteurs associés : réseau des acteurs de la parentalité

Soutenir les solidarités parentales

## CAPITALISER SUR

Les espaces qui permettent aux parents de se lier (ex : ludothèque),

Les cafés des parents / groupes de pairs,

Les activités enfants/ parents,

Le réseau parentalité du territoire,

Les rendez-vous des 1000 premiers jours,

Le LAEP.

## TRANSFORMER

Les espaces qui permettent aux parents de se lier (ex : ludothèque),

Les cafés des parents / groupes de pairs,

Les activités enfants/ parents,

Le réseau parentalité du territoire,

Les rendez-vous des 1000 premiers jours,

Le LAEP

## INNOVER

Créer les conditions de rencontres entre les parents en mettant à disposition des espaces partagés (ex : café à l'accueil de la crèche).

Soutenir les initiatives de parents, notamment en ce qui concerne la garde des enfants.

# OBJECTIF 28

Ingoude  
Company

Pilote : Centres sociaux, service associations

Acteurs associés : Association des familles du Bouscat, Service associations, L'Agora, Associations

Encourager et soutenir le lien social et les solidarités entre les citoyens

## CAPITALISER SUR

Les repas de rue,

Des habitants relais,

Le Bouscat 2030,

Les actions locales de proximité,

Les événements de la vie,

Les actions associatives de proximité.

## TRANSFORMER

Développer la capacité des professionnels à être dans une posture de médiation et de déconstruction des idées reçues,

Penser nos actions de convivialités pour créer la rencontre entre des publics éloignés les uns des autres,

Développer les coopérations entre acteurs locaux,

Renforcer la communication sur les initiatives locales et associatives.

## INNOVER

Mettre en oeuvre la démarche Mona Lisa,

Créer des temps de rencontre par quartier réunissant les acteurs économiques, sociaux, associatifs

# OBJECTIF 29

Pilote : Centres sociaux

Acteurs associés : Associations, service associations, établissements scolaires

Encourager une démocratie vivante vectrice de débat d'échange et d'engagement citoyen

## CAPITALISER SUR

Les projets sociaux des CS,  
L'engagement et le bénévolat au sein des associations du territoire,  
Le budget participatif du Bouscat,  
Les rendez-vous de la vie associative.  
Le conseil municipal des enfants.

## TRANSFORMER

Renforcer les espaces de dialogue entre citoyens et entre citoyens et élus,  
Promouvoir et valoriser l'engagement et la vie associative.

## INNOVER

Mettre en place des tables de quartier,  
Mobiliser des outils innovants pour collecter, de façon régulière, la participation des habitants et s'inscrire dans une démarche de diagnostic continu,  
Favoriser l'initiative des enfants et des jeunes dans la ville et leur agir dans la ville (chantiers, projets collectifs, consultations, engagement....

# OBJECTIF 30

Pilote : Pole seniors

Acteurs associés : habitants, services de la ville, tous les acteurs accueillant des séniors

Agir en faveur du bien-vieillir

## CAPITALISER SUR

La démarche Ville Amie Des Aînés,

L'expérience de la co-construction du projet du jardin des utopies

## TRANSFORMER

Développer les projets de transmissions entre les générations et intergénérationnels,

Continuer et renforcer la co-construction des projets avec les seniors autour d'actions innovantes et utiles pour la cité : projets solidaires, favorisant la bonne santé et adaptés aux enjeux climatiques (ex: jardin des utopies, atelier rénov et réemploi, Trico'thé, Lovely Bag... ).

## INNOVER

Créer l'académie des sages : ce Conseil Consultatif des Seniors permet de mettre en place un calibrage des projets en fonction des besoins et de faire émerger des projets innovants notamment avec l'apport des experts d'usage, c'est-à-dire des personnes âgées,

Création et gestion d'une cellule Bénévole pour permettre aux seniors de s'engager bénévolement s'ils le souhaitent, en proposant des offres adaptées (attentes, âges, rythme de vie...).

# OBJECTIF 31

Pilote : Centres sociaux et service association

Acteurs associés : Les associations et les collectifs d'habitants

Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants, de collectifs, d'associations, des structures

## CAPITALISER SUR

Budget participatif 2024 comme première expérimentation,

L'expertise des centres sociaux et du service association,

## TRANSFORMER

Promouvoir les initiatives et projets portés par les jeunes

Donner un espace pour les jeunes et changer l'image et la perception des jeunes par les habitants,

Promouvoir les associations locales auprès des services de la ville,

Améliorer le travail en transversalité entre les acteurs associatifs et ville

## INNOVER

Associer les habitants dans les projets engagés par la commune / projets communs,

Travailler sur une gouvernance partagée avec les associations locales au sein de la maison de la vie associative,

Organiser une commission réunissant les services de la ville qui subventionnent des associations.

# OBJECTIF 32

Pilote : Service RH et service mobilité, centres sociaux

Acteurs associés : Directions : petit enfance, éducation, jeunesse, cohésion sociale, CAF

Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants, de collectifs, d'associations, des structures

## CAPITALISER SUR

Les expérimentations dans la petite enfance (concernant les assistantes maternelles),

L'expérience du service jeunesse en matière d'information, d'organisation d'événements et d'accompagnement.

Nos pratiques concernant l'accueil des stagiaires et des services civiques

## TRANSFORMER

Le Projet de cohésion sociale : un terrain de stage pour les étudiants (#fiche action CTG n°17)

## INNOVER

Permettre à tous les agents de s'impliquer dans les formations initiales (au sein des centres de formation)

S'appuyer sur l'école interne pour créer un parcours dédié à ces métiers